

UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES  
(AIX MARSEILLE III)  
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES AIX EN PROVENCE

**Le troisième âge de l'immigration marocaine en  
France : comment prendre en compte le « devenir  
vieux » des « isolés » entre les deux rives ?**

Mémoire présenté par Nadia Mercey  
pour l'obtention du *Master 2 Management Interculturel et Médiation Religieuse*  
sous la direction du Pr. Bruno Etienne

Stage réalisé à :  
ONG Migrations et Développement  
42, boulevard d'Annam  
13 016 MARSEILLE

Septembre 2005

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier l'ONG Migrations & Développement qui m'aura accueillie durant environ cinq mois dans sa structure ; expérience qui me fut enrichissante. Ainsi, je remercie Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussain, et tous les membres en France et au Maroc.

Je tiens également à remercier les retraités immigrés « isolés » que j'ai pu rencontrer au cours de cette étude : Mohammed, Abderrahmane, Rachid, Omar... et tous les autres qui m'ont émue et à qui je souhaite de tenir le coup dans la « Ghorba ».

Enfin, je remercie toutes les personnes qui m'ont accordé un entretien et m'ont guidée dans mes recherches : Sylvie Emsellem, Zineb Doulfikar, Badra Delhoum,...

Sans oublier l'équipe du Master « Management Interculturel et Médiation Religieuse » de l'IEP d'Aix en Provence.

**« Ou bien les richesses iront là où sont les hommes ou bien ce seront les hommes qui iront là où sont les richesses ». Alfred Sauvy**

## SOMMAIRE

### **Le troisième âge de l'immigration marocaine en France : comment prendre en compte le « devenir vieux » des « isolés » entre les deux rives ?**

#### **Introduction p.1**

#### **1<sup>ère</sup> partie : présence du public « isolé » marocain en France : de l'immigration au vieillissement p. 7**

##### ***I Immigration marocaine p.7***

- 1) D'une immigration individuelle à une immigration de peuplement p.8
- 2) Une catégorie qui demeure masculine et individuelle : les résidents en foyers de travailleurs migrants p.9

##### ***II Données socio économiques : précarité des immigrés marocains p.11***

- 1) L'emploi des travailleurs marocains p.11
- 2) La question du vieillissement p.12

##### ***III Fidélité aux origines et mythe du retour p.14***

- 1) La retraite ou l'issue du parcours migratoire p.14
  - a- Mythe du retour p.14
  - b- Dimensions culturelle et religieuse p.16
- 2) Codéveloppement et transmigration : preuves de l'attachement aux origines p.17
  - a- Codéveloppement et transfert financier p.17
  - b- Transmigrations ou comment vivre dans un entre deux p.18

#### **2<sup>ème</sup> partie : La prise en compte du public immigré « isolé » vieillissant p.21**

##### ***I Le récent rapport du HCI met en avant les difficultés des immigrés âgés p.21***

- 1) Les conditions sociales des travailleurs immigrés âgés p.22
- 2) La mise en œuvre d'un cadre de travail p.26

##### ***II Enquête de terrain p.28***

- 1) Rencontre d'acteurs de terrain : des actions conduites en PACA p.28
- 2) A l'écoute des immigrés âgés p.30
  - a- Conduite d'entretiens semi directifs p.30
  - b- Des points de vue partagés entre « ici » et « là bas » p.32

### **3<sup>ème</sup> partie : Préconisations pour la prise en compte des besoins des immigrants vieillissant p.38**

#### ***I Agir de chaque côté de la rive p.38***

- 1) Aider les femmes veuves restées au pays p.38
- 2) Améliorer les accords bilatéraux p.39

#### ***II Un projet à expérimenter avec la SONACOTRA: une résidence adaptée aux retraités immigrants isolés p.40***

- 1) Objectifs du projet p.41
- 2) A la rencontre des acteurs concernés p.41
- 3) Une enquête de terrain : des questionnaires destinés aux retraités les plus précarisés p.42

#### **Conclusion p.44**

#### **Annexes p.45**



# Le troisième âge de l'immigration marocaine en France : Comment prendre en compte le « devenir vieux » des « isolés » entre les deux rives ?

.....

## Introduction

L'ONG Migrations et Développement (M&D)<sup>1</sup> porte un intérêt à la question des retraités marocains car la mobilisation des migrants est à la fois source, raison d'être et moteur principal de ses actions : les migrants contribuent à renforcer la société civile et les échanges Nord-Sud, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels par des transferts de fonds, de compétences et autres savoirs faire acquis au Nord. L'objectif de l'association est de contribuer à l'amorce du développement en impliquant sur un mode participatif les bénéficiaires, les acteurs locaux, et les migrants comme moteurs et acteurs. Les migrants restent souvent solidaires de leur pays d'origine : voyages réguliers ou transferts financiers en sont la preuve. L'impact de l'immigration sur l'évolution du niveau de vie des familles est notable : l'apport de ces transferts de revenus serait à l'origine d'une baisse du niveau de pauvreté de 23,2% à 19% de la population, autrement dit 1,2 millions de marocains auraient échappé à la pauvreté grâce aux envois de fonds des immigrés. C'est bien le sous-développement de sa région d'origine qui est le premier mobile de départ pour l'émigration.

Et pour les migrants, intervenir dans le codéveloppement, c'est se racheter d'avoir été absents aussi longtemps, c'est partager l'expérience qu'ils ont acquise du progrès, c'est matérialiser le fait d'être des citoyens des deux rives. On observe ainsi un comportement des émigrés/immigrés qui surfent au minimum sur deux systèmes politico juridiques, deux cultures, deux lieux de résidence. Dans ce contexte, M&D a vocation à faire évoluer l'accord bilatéral franco-marocain qui régit la vie familiale et la protection sociale dans le sens d'un rapprochement des dispositifs et d'une meilleure circulation des droits entre les deux rives de la Méditerranée. Notamment, M&D soutient et met en place des actions pour

<sup>1</sup> Voir en annexes page 45 : Présentation de l'ONG Migrations et Développement.

permettre aux femmes veuves restées au Maroc (n'ayant pas opéré de regroupement familial pour rejoindre leur mari) de toucher la pension de réversion de leur mari décédé. Aux retraités qui le souhaitent, de vivre au Maroc en touchant la totalité de leur retraite et la protection sociale acquise en France ; ceci leur permettant d'éviter les va et vient entre les deux rives, la principale raison qu'ils avancent étant le fait que s'ils rentrent définitivement, ils perdront des droits acquis en France.

Un des points sur lesquels M&D souhaite intervenir consiste à accompagner les retraités immigrés et améliorer la perception des retraites et des droits des immigrés qui partagent leur vie entre les deux rives.

Plusieurs rencontres sont prévues au Maroc associant retraités et personnes âgées en relation avec les décideurs marocains à Rabat : ministère du développement social, fondation Hassan II et ministère des MRE (marocains résidant à l'étranger). Ces réunions ont pour objet de mobiliser les autorités marocaines sur le sujet, et préconiser des réponses adéquates. Le premier séminaire se tenait les 10 et 11 juin 2005 à Rabat. Un deuxième est prévu.

Ce présent rapport constitue une recherche action qui aura pour but de se doter au sein de M&D d'une connaissance du public marocain vieillissant et de mener des actions en sa faveur : soit par un assouplissement des accords bilatéraux ; soit par un accompagnement social adapté.

La question du vieillissement des immigrés<sup>2</sup> se pose déjà en France et devrait prendre une plus grande ampleur dans les prochaines années. Et cette question touche les immigrés d'origine marocaine dont les premières générations des années 1960 sont déjà à la retraite et les grandes vagues des années 1970 vont suivre. Vivre seul est une donnée fondamentale dans la trajectoire des hommes immigrés en France, particulièrement ceux originaires du Maghreb.

Ils sont arrivés en France pendant les Trente Glorieuses, période à laquelle on faisait venir en masse les immigrés originaires des anciennes colonies afin de pallier le manque de main d'œuvre de nos industries...

Le terme « isolés » reste à définir. Il concerne les immigrés n'ayant pas opéré de regroupement familial. Ce sont de « faux célibataires » ou des « célibataires géographiques ». Peut être ne pensaient ils rester ici que provisoirement?

---

<sup>2</sup> A chaque fois que nous utiliserons le terme immigré, c'est selon la définition de l'INSEE, « les immigrés sont des personnes résidant en France, nées étrangères à l'étranger, qu'elles aient acquis ou non ultérieurement la nationalité française. »



La plupart ont vécu dans des foyers de travailleurs migrants : SONACOTRA<sup>3</sup>, AFTAM..., - foyers qui ont été une « exception » française, spécialement conçus pour les immigrés arrivant au cours des années 1950/1960-. On pensait que les immigrés ne seraient là que provisoirement, et eux aussi le pensaient.

Aujourd'hui, ces FTM (foyers de travailleurs migrants) connaissent un vieillissement des résidents, lié à leur arrivée à la retraite. L'âge moyen des immigrés s'élevait en 1999 à 47,4 ans et celui des isolés à 55 ans. Quant aux femmes immigrées vivant seules, elles ont en moyenne 61,6 ans. Il y a donc bien un vieillissement de ces « isolés ».

Or, les foyers ne sont pas adaptés à ce vieillissement. Et l'accès à des maisons de retraite leur est aujourd'hui pratiquement impossible pour plusieurs raisons : les conditions d'accueil, de soins et de nourriture ne leur sont pas adaptées. Elles sont en outre onéreuses et ne sont pas à la portée de la majorité d'entre eux qui continuent à soutenir plusieurs personnes de leur famille dans le pays d'origine avec leur pension de retraite.

Pour récapituler sous forme d'hypothèse nous énonçons que les retraités marocains « isolés » connaissent des conditions de vie précaires :

- Ils occupent des logements qui autrefois étaient destinés à accueillir la main d'œuvre immigrée mais s'y sont installés à long terme. Or ces logements ne sont pas adaptés au vieillissement et à la dépendance des résidents.
- Au niveau médical, les emplois qu'ils ont occupés les ont exposés à des risques : emplois particulièrement physiques, les accidents et maladies professionnelles y sont plus fréquents.
- Au niveau des revenus, puisqu'ils ont majoritairement occupé les emplois les moins qualifiés ; et on peut imaginer que les allers et retours au pays ainsi que la prise en charge de la famille restée là bas occasionnent des frais qui ne leur laissent que de faibles revenus.

Ces trois remarques nous amèneront donc à revenir sur les données historiques et sociologiques de l'immigration marocaine, où nous aborderons la question de l'immigration féminine, qui ne doit pas se réduire au regroupement familial mais doit englober les femmes arrivées seules en France car cette catégorie reste encore méconnue des pouvoirs publics qui, s'ils agissent pour les hommes immigrés, veulent le faire également pour ces femmes qui sont l'objet d'une double discrimination : liée à leur origine mais aussi à leur sexe.

---

<sup>3</sup> SONACOTRA : Société Nationale de Construction pour les Travailleurs.

En outre, les données concernant les maghrébins peuvent être extrapolables aux seuls marocains compte tenu des points communs entre eux : anciennes colonies françaises qui ont fourni la main d'œuvre des Trente Glorieuses ; populations largement discriminées quant à l'octroi d'emplois et visées par la fermeture des frontières en 1974 ; la population maghrébine représente 60 % des résidents de FTM.

La première question que l'on se pose pour ces « isolés » n'ayant pas bénéficié du regroupement familial, c'est « pourquoi ne rentrent ils pas une fois à la retraite? ».

Qu'est ce qui rend la prolongation du séjour préférable au retour ? Quel sens donnent ils à cette situation, à cet entre deux ?

Comment apprécier le « ici et maintenant » de l'immigré marocain âgé ; ses compromis et renoncements pour lesquels il a pris le risque de demeurer « démesurément » dans l'immigration ? Est-ce dû à un déracinement trop important, des habitudes de vie ici, la crainte de perdre des droits,... ? Pourquoi maintiennent ils cet « entre-deux » une fois arrivés à la retraite? Car ils n'ont pas d'alibi. Ils sont seuls et ne travaillent plus, donc n'ont aucune raison de rester si l'on considère que l'immigration est légitimée par le travail. Ceux qui ont fait venir leur famille ont encore cet alibi de dire que les enfants vont à l'école ou qu'ils ne pourraient pas s'habituer à la dureté du pays. Mais ceux qui ont leur famille au pays ne peuvent pas avancer cet argument.

Les immigrés ne pensaient pas vieillir là. Parce que la grammaire du temps dans la société d'immigration ne leur appartient pas. Dès le départ, le calcul de la retraite n'existe pas dans leur grammaire à eux. Travailler pour la retraite, prendre le temps des loisirs du 3<sup>ème</sup> âge n'est ni un discours, ni une pratique, encore moins un projet. Ils ont découvert cela sur le « tard » et ont dû les apprendre. Eux fonctionnent sur un autre système, où leurs enfants sont leur assurance vieillesse. Ils vont être tentés d'utiliser les deux systèmes. C'est le principe du provisoire qui dure.

Nous montrerons en quoi les retraités immigrés « isolés » ne vieillissent pas comme leurs compatriotes restés au pays ni comme en France vieillissent les nationaux.

Passer du statut d'actif à celui de retraité et faire valoir ses droits, résoudre des problèmes de santé mineurs ou majeurs, devoir adapter son lieu de vie pour ne pas perdre en autonomie, se faire aider dans les tâches quotidiennes, conserver un minimum d'activités et de lien social... Vieillir n'est pas simple en soi. Alors que dire d'une personne d'origine étrangère, ayant des difficultés avec la langue française, vivant depuis toujours dans une situation précaire et, de surcroît, éloignée de sa famille ?

Que dire de ces "immigrés vieillissants", dont l'accès aux droits à la retraite et aux soins n'est pas aisé, compte tenu de la complexité, voire de l'opacité, des textes et des pratiques qui les régissent ?

L'issue de ce rapport devant conduire à des préconisations, nous devons d'abord établir le contexte de l'étude : histoire et sociologie du public migrant marocain. Puis, nous ferons un état des lieux de leur situation face à l' « isolement » ; des difficultés rencontrées dans leur choix de rester ou rentrer. Enfin, nous aboutirons à des préconisations ayant pour but d'améliorer les conditions de ces retraités : un accompagnement dans leur vie ici et là bas.

### Inscription de l'étude dans un champ de recherche

Emile Témime<sup>4</sup>, historien de l'immigration, trouvait récemment intéressant de voir que dans la littérature sur l'immigration, on pouvait y constater l'absence de références au problème de la vieillesse immigrée, alors que l'on trouve plus de pages sur la seconde génération. De même, à l'heure où en France et en Europe, le vieillissement de la population figure parmi les grandes préoccupations économiques, démographiques, sociales,...il n'y a presque rien sur les vieux immigrés. C'est à partir des années 90 et un peu des années 80 que cette question s'inscrit dans l'agenda politique et institutionnel. Selon Gérard Noiriel, c'est un paradoxe dans un vieux pays d'immigration comme la France de ne pas garder de trace du vieillissement des différentes vagues migratoires qui ont contribué à la peupler et la construire.

Comment interpréter ce paradoxe ?

D'abord, il pourrait être qualifié d' « intégrationniste » en tant que le vieillissement en pays d'immigration serait un facteur d'intégration. Nous ne parlerons pas ici d'intégration. Il suffit simplement de considérer que n'ont été gagnées ni une place dans le pays d'origine, ni une place dans le pays d'accueil.

Ensuite, il pourrait être qualifié de sociologique à partir de l'histoire de cette immigration, de ses conditions économiques, politiques et sociales, ce qui expliquerait les raisons de l'oubli de son vieillissement. Nous aborderons donc l'histoire de l'immigration marocaine, de son installation en France à son vieillissement. Quel a été son parcours ? Quelles sont les données économiques, sociales sur les retraités « isolés » immigrés ?

---

<sup>4</sup> Cité par Abdelatif Chaouite et Nadia Alidra, in *Le vieillissement des immigrés en France*, communication à une conférence de Montpellier, 2002.

Enfin, il peut être qualifié de philosophique : selon J. Derrida, on définit l'étranger par son lieu de naissance. Ici, c'est la mort, le lieu d'inhumation qui devient déterminant. L'habitude de penser l'autre à partir de sa naissance empêcherait de la penser à partir de son vieillissement.

A chaque catégorie de personnes correspondent des problématiques différentes. Les immigrés en France ne constituent pas un ensemble homogène et ne vieillissent pas dans les mêmes conditions. Un immigré maghrébin vieillissant seul (sans famille) pose des problématiques différentes de l'immigré maghrébin qui vit en famille, et qui pose des problématiques différentes de l'immigré d'origine italienne...

Car c'est bien la non prise en compte de ces particularités qui a contribué à enfermer cette catégorie de population dans des représentations qui ont empêché de penser son vieillissement.

## Première partie

### Présence du public immigré « isolé » marocain en France : de l'immigration au vieillissement

Si le fait social du vieillissement de l'immigration est ancien, ce qui fait que celui-ci apparaît aux yeux et à la conscience des acteurs comme un phénomène nouveau, c'est à notre sens trois dimensions actuelles de ce vieillissement. Tout d'abord l'émergence d'une population vieillissante originaire du Maghreb : le visage des immigrés vieillissants est celui des phénomènes migratoires d'il y a 40 ans. Il a été accéléré par l'arrivée à l'âge de la retraite de la grande vague d'immigration des années soixante.

Dans le même temps, nous assistons à la fragilisation de la condition immigrée en temps de crise économique et sociale : le passage à la retraite s'avère difficile pour des personnes qui cumulent bien souvent des handicaps tout au long de leur vie professionnelle.

Enfin, l'immigration vieillissante présente une caractéristique particulière qui est d'être fortement masculinisée et d'avoir été "accueillie" et logée en particulier dans les foyers de travailleurs migrants. Qu'en est-il des immigrés originaires du Maroc ? Quels sont les paramètres qui permettent d'apprécier les spécificités et difficultés des immigrés vieillissants et au-delà des marocains ? Au fil des années et depuis près d'un siècle, le phénomène migratoire marocain en direction de la France, ne cesse de se transformer et se sédentariser. Immigration de main d'œuvre à l'origine, elle devint de plus en plus une immigration de peuplement.

#### ***1) L'immigration marocaine***

L'immigration marocaine en France est un phénomène ancien. C'est vers 1910 que l'on peut situer le début du mouvement migratoire des Marocains vers la France : entre 1914 et 1918, la France comptait déjà plus de 15 000 travailleurs marocains. En 1938, le protectorat français au Maroc crée le premier service d'immigration pour répondre aux besoins dans les mines et l'agriculture en France.

On peut considérer trois grandes périodes de l'immigration marocaine en France.

Entre les deux guerres, des travailleurs arrivent en France de la région du Sous, affectés pour une durée temporaire aux usines d'armement, aux mines et aux secteurs agricoles. Puis durant les Trente Glorieuses, au lendemain de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, jusqu'à l'arrêt de l'immigration en 1974.

Enfin, la période de 1974 à nos jours caractérisée par le regroupement familial.

Aujourd'hui, la dispersion sur le territoire français se concentre sur les régions Ile de France, PACA et Languedoc Roussillon puisque 58% de l'immigration marocaine est présente sur ces territoires.

## **1) D'une immigration individuelle à une immigration de peuplement**

L'immigration durant les années 1960 était essentiellement masculine et individuelle. C'est entre 1961 et 1974 que l'on compte le plus fort effectif d'immigrés marocains, soit environ 220 000 travailleurs entrant.

A partir de 1974, le déclenchement de la crise dans les pays européens suite au premier choc pétrolier qui a secoué les économies occidentales en 1973, la montée et l'aggravation du chômage étaient à l'origine d'un renversement des politiques migratoires ; celles-ci vont ralentir les flux de départ des Marocains vers l'Europe. En 1974, le gouvernement décide l'arrêt de l'immigration et encourage le retour des immigrés au pays ainsi qu'il autorise le regroupement familial pour ceux qui désirent rester.

On peut noter également en 1982 un chiffre assez important (environ 6% des immigrés marocains « arrivent » à cette date), qu'on peut attribuer à la politique de régularisation des « sans-papiers » par François Mitterrand ; la fermeture des frontières de 1974 ayant eu pour conséquence une immigration clandestine.

L'immigration dans le cadre du regroupement familial, officiellement reconnu en 1976, va prendre le relais. Par son ampleur, ce processus qui a bénéficié surtout aux migrants anciennement installés en Europe a changé la finalité du projet migratoire qui de provisoire devient définitif. L'immigration familiale des Marocains en France est l'une des caractéristiques qui a marqué l'évolution du mouvement migratoire marocain en France. De 1963 à 1995, environ 310 000 marocains sont entrés en France dans le cadre du regroupement familial.

Une autre catégorie d'immigrés arrivés seuls est la population féminine qui a connu un développement important à partir de la moitié des années 80. Il n'est pas aisé d'avoir des

données quantitatives sur les femmes, la féminisation de l'immigration ayant toujours été expliquée par le regroupement familial : l'épouse ou la fille de l'immigré venues le rejoindre.

Selon Nasima Majoud<sup>5</sup>, contrairement à la phase du regroupement familial, il y a eu une émigration féminine individuelle et autonome, étant le fait de femmes surtout célibataires, parfois divorcées ou mariées avec ou sans enfants. Elle semble débiter au moment de la période coloniale par la venue de femmes de ménage en compagnie de français qui résidaient au Maroc. N. Majoud classe ces femmes en trois catégories : celles pour qui l'étranger est le prolongement du processus migratoire interne rural/urbain, elles sont en exclusion sociale parce que divorcées, répudiées ou veuves ; celles qui se sont mariées en France après avoir fait un séjour touristique ; et les jeunes citadines célibataires impliquées dans des filières de prostitution de luxe. A l'inverse des hommes qui sont partis en laissant femmes et enfants, l'institution du mariage ne permet pas le départ des femmes.

## **2) Une catégorie qui demeure individuelle et masculine : les résidents des foyers de travailleurs migrants**

Certains considéraient l'Occident comme un lieu de crainte et de méfiance au sujet de l'influence qu'il pouvait avoir sur les épouses ou les enfants. Beaucoup ont préféré que leur famille reste ancrée dans la culture du pays, par crainte de l'influence des mœurs occidentales. Le risque de l'émigration familiale, selon A. Sayad<sup>6</sup>, « c'est de parachever la rupture déjà engagée par sa propre émigration, le risque ensuite de s'engager de fait plus profondément à l'égard de la société dans laquelle il a immigré ; de voir se renforcer les contradictions qu'il était jusqu'alors le seul à connaître ». Ils avaient d'autre part l'idée que leur émigration était provisoire, alors pourquoi faire venir leur famille ? Ne pas se faire rejoindre par la famille atteste du provisoire et de cette fidélité aux origines. Ceux là constitueront ce qu'on a appelé les « isolés », c'est-à-dire « célibatairisés » ou « célibataires géographiques » : le célibat est subi.

Dans les années 60 ont été créés des logements destinés à travailleurs immigrés arrivés en « célibataires » : des « foyers de travailleurs migrants (FTM) ». 60% de leurs résidents sont mariés au pays. Un résident en foyer sur deux a au moins quatre enfants. En effet,

---

<sup>5</sup> Nasima Majoud, *Migrations au féminin : des Marocaines entrées seules en France*, conférence à Casablanca, juin 2003.

<sup>6</sup> Abdelmalek Sayad, *Condition sociale de l'immigré*, in *Psychologie sociale*.

« résident provisoire (pensait on), l'immigré n'avait à être logé que provisoirement, travailleur pauvre, il n'avait à être logé que pauvrement aussi » (Abdelmalek Sayad).

Ces « logements pour immigrés » qui sont ces foyers créés dans les années 1960/70, pour répondre aux besoins de logement des travailleurs sans famille existent toujours. Le logement en foyer s'est imposé dès l'origine comme un habitat permettant d'accueillir une main d'œuvre masculine, et travaillant principalement dans les industries du bâtiment et de l'automobile.

Selon la Cilpi<sup>7</sup>, 140 000 personnes sont logées en foyer, dont 110 000 étrangers qui sont actifs ou retraités. Pourquoi répondre à un besoin de logement ? Parce qu'ils ont des ressources inférieures à celles de la moyenne nationale et un taux de chômage beaucoup plus élevé qui rendent l'accès au logement difficile. Progressivement, ces logements sont devenus de provisoires à permanents, comme l'immigration. La SONACOTRA, principal gestionnaire héberge 60 % des résidents en foyer. Les autres gestionnaires sont entre autres l'AFTAM qui loge 15 000 résidents...La vocation initiale de la SONACOTRA était de loger des migrants algériens. Celle de l'AFTAM était de loger et de former des africains et malgaches. Leur parc s'est progressivement étendu et ouvert à d'autres publics. Les personnes nées en Algérie sont de loin les plus représentées (38% en 1999), viennent ensuite les marocains (15% en 1999). 60% des résidents en foyers sont des maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie). Selon l'INSEE<sup>8</sup>, les travailleurs marocains résidant en foyer sont en 1999 au nombre de 12 349.

On retrouve aussi ces isolés sur d'autres parcs de logement : l'habitat diffus et le parc classique. L'habitat diffus constitue le dernier recours au logement des immigrés. Il englobe les logements meublés, les garnis, les chambres d'hôtel, les habitations de fortune,... et les immigrés y sont en général deux fois plus représentés que le reste de la population. En 1999, 4,7 % des ménages immigrés occupaient un logement meublé alors qu'ils n'étaient que 1,9 % parmi l'ensemble des ménages.

Le logement en FTM se voulait temporaire, dans la perspective d'un retour en masse des travailleurs dans leur région d'origine ou au plus tard à la retraite et avec la possibilité de des résidents au delà de la retraite.

---

<sup>7</sup> Cilpi : Commission interministérielle pour le logement des immigrés, créée par arrêté du 09 juin 1998, en remplacement de la commission nationale pour le logement des immigrés.

<sup>8</sup> *Immigrés selon le sexe, la catégorie de population et la nationalité d'origine*, INSEE, 1999.



## **II) Données socio-économiques : la précarité des immigrés marocains**

Au vu des données statistiques sur l'arrivée des marocains en France dont la grande vague d'immigration a commencé à partir des années soixante, on sait qu'ils arrivent aujourd'hui à la retraite ou vont bientôt y arriver.

On sait que les immigrés ont occupé des emplois peu qualifiés, qu'ils connaissent des taux de chômage élevés (en moyenne trois fois plus que les français de « souche ») ; ce qui entraîne des conséquences d'abord sur leurs conditions de vie mais du coup sur leurs droits à la retraite.

### **1) L'emploi des travailleurs marocains**

Les emplois pourvus par les immigrés marocains concernent essentiellement 4 secteurs<sup>9</sup> : les services aux entreprises (15% des actifs), l'action sociale, la santé et l'éducation (14%), le commerce (13%), la construction (10%). 22% des actifs occupent des postes d'ouvriers qualifiés, 21% d'ouvriers non qualifiés, 10% des personnels des services aux personnes, 6% sont des cadres.

Selon Rémi Gallou<sup>10</sup>, les ouvriers constituent la catégorie la plus représentée dans les foyers de travailleurs migrants : plus de 7 actifs sur 10 y exercent une profession classée dans cette catégorie. A noter également que les résidents des foyers sont les moins bien instruits : 70% n'ont pas passé le stade de l'école primaire. Pour expliquer cela, il faut revenir à l'histoire du peuplement des FTM (foyers de travailleurs migrants). Ceux-ci se sont développés au moment où la demande de main d'œuvre d'ouvriers non qualifiés était très forte. La population des résidents en foyers ne correspond pas à l'image représentative de la présence immigrée en France.

Chez les immigrés qui n'ont pas opéré de regroupement familial nous disposons de chiffres sur leur âge d'arrivée en France selon le type d'habitat<sup>11</sup>. Ainsi, ceux vivant en FTM ont la moyenne d'âge d'entrée en France la plus élevée : 25,5 ans. Ceux en habitat diffus sont arrivés en moyenne à 21 ans en moyenne. Quant à ceux du parc classique, à 19,5 ans. Cet écart peut s'expliquer par la nature et les modalités de la migration : des campagnes de

---

<sup>9</sup> *Migration et phénomènes migratoires*, groupe Agence Française de Développement (AFD), Comité Français pour la Solidarité Internationale, Avril 2004.

<sup>10</sup> Rémi Gallou, *Les immigrés isolés : la spécificité des résidents en foyer*, Retraite et Société, n°44, janvier 2005.

<sup>11</sup> Rémi Gallou, *op.cit.*

recrutement étaient organisées dans les années 60 et la création de foyers s'est accélérée au fur et à mesure de l'arrivée de ces hommes. Et une part importante des habitants du parc classique est arrivée en France avant l'âge de 16 ans, donc accompagnée. Il s'agissait de suivre les parents.

Les résidents en foyer ont d'abord commencé à travailler au pays avant de venir en France, puis ils ont quitté le domicile parental avant d'émigrer, en moyenne trois ans et demi plus tard. Cet intervalle a pu être l'occasion de se marier. Ils ont en moyenne commencé à travailler au pays à l'âge de 17,6 ans, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'ils n'ont en majorité pas passé le cap des études primaires. Ils ont donc connu des périodes de travail qui ne sont pas reconnues aujourd'hui pour leurs droits à pension car ces emplois étaient largement « informels » et les régimes de retraite n'existaient pas au Maroc à cette époque.

## 2) La question du vieillissement

L'âge moyen des immigrés en France en 1999 était de 47,5 ans, celui des isolés était de 55 ans en moyenne. L'âge moyen des femmes immigrées vivant seules est de 61,6 ans.

Les statistiques de l'INSEE de 1999<sup>12</sup> montrent que sur 521 000 immigrés marocains, 59 000 ont plus de 60 ans, environ 11%. Ce taux est de 13 % chez les hommes et 9 % pour les femmes. 64% des plus de 60 ans sont des hommes. Et cette réalité obéit à une certaine logique puisque le visage de l'immigration vieillissante est aujourd'hui celui des réalités migratoires d'il y a environ quarante ans. Or ce visage est principalement celui d'une immigration venue du Maghreb et notamment d'Algérie. Elle a la particularité d'être une immigration fortement liée au passé colonial de la France et d'avoir connu un mode de gestion particulier de la part de l'Etat.

La population vieillissante dans les FTM est localisée dans de grandes villes comme Paris, Lyon et Marseille, dans le nord de la France et dans certaines régions d'implantation de l'industrie lourde (extraction minière, métallurgie, etc.)<sup>13</sup>. La part des retraités résidant en foyer a nettement augmenté entre 1990 et 1999. Elle est passée respectivement de 7% à 19%. Les marocains de 60 ans et plus résidant en foyer ont connu une évolution entre 1990 et 1999 de 143,7% (voir tableau ci après):

---

<sup>12</sup> Migration et phénomènes migratoires, op.cit.

<sup>13</sup> *Le vieillissement des migrants dans les foyers*, Les séminaires de l'ADRI.

**Viellissement de la population des foyers : résidents (hommes) de 60 ans et plus par nationalité**

| Nationalité          | Effectif 1990 | Poids relatif 1990 | Effectif 1999 | Poids relatif 1999 | Evolution 99/90 |
|----------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|-----------------|
| Algériens            | 7 008         | 7.4%               | 13 524        | 18.4%              | 93.0%           |
| Marocains            | 1 232         | 1.3%               | 3 002         | 4.1%               | 143.7%          |
| Tunisiens            | 880           | 1.0%               | 1 627         | 2.2%               | 84.9%           |
| Autres Africains     | 424           | 0.4%               | 1 692         | 2.3%               | 299.1%          |
| Autres nationalités  | 612           | 0.6%               | 1 173         | 1.6%               | 91.7%           |
| Total 60 ans et plus | 10 156        | 10.7%              | 21 018        | 28.6%              | 107.0%          |
| p.m. Total résidents | 95 288        | 100.0%             | 73 668        | 100.0%             | -22.7%          |

Source : RGP 1990 et 1999

On note des problèmes liés à ce vieillissement. A l'heure actuelle, les FTM sont en pleine mutation : ils se transforment en résidences sociales pour répondre au vieillissement des résidents.

Omar Samaoli<sup>14</sup> -gérontologue et spécialisé dans le vieillissement de l'immigration- note que l'immigration est devenue une question gérontologique dès lors que les individus sont devenus concernés par l'accès aux services, les aides et les prestations nécessaires aux personnes âgées. Si l'accès à ces aides est ouvert sans distinction aux immigrés âgés comme aux autochtones, ce sont leurs difficultés de mise en place qui méritent attention. Les modes de vie des gens, leurs conditions de logement et de ressources restent des éléments à maîtriser pour favoriser ce maintien à domicile. La vieillesse des immigrés en France soulève également des dysfonctionnements juridiques dans l'accès à certaines prestations d'aide. Le législateur français ayant parfois soumis bon nombre de ces aides à des conditions de nationalité, de territorialité et de durée de séjour en France, ce qui peut les rendre inaccessibles. La loi Chevènement de 1998 dite « réséda » a apporté des corrections nécessaires comme la carte retraité...

Ce vieillissement en terre d'exil est dû à une « suite d'échecs vécus par ces immigrés et l'impossibilité de concrétiser le projet de départ : revenir riche au pays, en bonne santé, jouir de sa fortune, occuper la place de chef de famille ».

Nous avons vu que ce public connaît une situation financière précaire ; donc avec de faibles pensions de retraite et des charges familiales importantes. Une faible maîtrise du français, donc une difficulté à l'accès aux droits, à la socialisation... un déracinement lié à l'émigration.

<sup>14</sup> Omar Samaoli, Immigration et vieillesse en France, [www.yabiladi.com](http://www.yabiladi.com), août 2005.

A l'âge de la retraite, ces isolés ne sont cependant que très peu à opter pour le retour définitif. Est dû à une habitude de vie en France ? A un échec économique ? A un déracinement trop important ?

### **III) Fidélité aux origines et mythe du retour**

« L'immigration est par nature, de caractère précaire, et l'expression même de « travailleur immigré » suppose que la présence de l'immigré est étroitement liée à son activité professionnelle. Que celle-ci vienne à prendre fin, et l'absurdité même de la condition de l'immigré apparaît à l'évidence. Que l'on " se tue " au travail ou que l'on retourne dans son pays, il n'est assurément pas question de " vieillir en immigration ". Ces hommes savent qu'ils ne repartiront pas ; mais ils ont perdu leur " raison d'exister " en devenant des inactifs, suite à la maladie, au chômage de longue durée ou à la retraite. L'impréparation à ces nouvelles conditions de vie se traduit par un désarroi au quotidien, par l'accentuation d'un sentiment de solitude, qui s'exprime de manière différente pour l'individu isolé, qui prolonge son existence au-delà de la norme dans le foyer ou le meublé » Emile Témime<sup>15</sup>.

#### **1) La retraite ou l'issue du parcours migratoire**

Face au retour définitif au pays d'origine, il y a trois attitudes : il y a ceux qui rentrent, ceux qui vieillissent ici et ceux qui sont installés dans un entre deux, qui sont à la fois ici et là bas<sup>16</sup>.

Alors que l'émigré croyait que la retraite était l'aboutissement d'un itinéraire professionnel, il découvre qu'elle n'est en fait que le début d'une nouvelle vie et ses propres contradictions. Un « retraité immigré » reste un paradoxe. On peut parler d'un déracinement. D'un côté ils ont côtoyé la société occidentale qui a imprimé sa marque et de l'autre, ils n'ont pas été les contemporains des changements au pays. Ils sont doublement en rupture : dans une société d'accueil où ils sont « transparents », et dans leur pays d'origine où ils sont en décalage.

##### **a- Le mythe du retour**

On peut regrouper les raisons de la prolongation du séjour en France autour de deux grands thèmes : psychologique et sociologique d'une part ; économique et pratique d'autre part. Parmi les explications de nature psychologique et sociologique, l'habitude de vie en France est une première cause : « ...la modification des pratiques sociales et culturelles provoque

<sup>15</sup> Emile Témime, *Vieillir en immigration*, REMI, vol.17, n°1, 2001.

<sup>16</sup> *L'implication des immigrés marocains dans le développement de leur village d'origine*, rapport réalisé par le CREOPS, 1998.

une perte progressive des repères d'origine, qui peut aller jusqu'à une rupture complète, et ceci d'autant plus que la société d'origine est elle-même soumise à des changements... Beaucoup de personnes âgées sont aussi déçues de l'évolution de leur pays à leur retour ». L'altération des liens familiaux, l'absence d'autorité sur les enfants qui ont grandi sans leur père, le célibat maintenu pendant deux, trois ou quatre décennies, font que le retour à la vie de famille peut être délicat.

Parmi les explications de nature économique et pratique « l'échec économique peut être considéré comme une des causes les plus importantes de non retour. L'immigration ayant eu pour but un enrichissement, il n'est pas possible de revenir appauvri, car ce serait avouer l'inutilité de l'émigration et de tous les sacrifices effectués ».

L'identité de l'immigré est en crise car comment exister hors du travail quand on a d'existence que dans et par le travail ? Il vit une double exclusion par rapport au pays d'accueil et au pays d'origine.

Omar Samaoli parle de ces « pères sans famille » chez qui le sentiment de dépouillement domine :

*Tu donnes mais tu ne reçois plus rien  
La vie se fait sans toi et tu n'as rien à dire*

A la retraite, les immigrés isolés sont de ceux qui ont le moins d'alibis pour rester en France. Ils préfèrent se maintenir ici alors que leurs conditions sont encore moins bonnes que lorsqu'ils étaient travailleurs : faiblesse des ressources, vieillissement précoce, méconnaissance de leurs droits,...

Et les ressources que leur procure leur retraite jouent la même fonction que le salaire de travailleurs immigrés qu'ils étaient. Ce qui est le plus recherché, c'est de garder leur titre de séjour, pour percevoir des droits (retraite, prestations sociales...) et avoir une protection en France pour eux et leurs ayants droits au pays.

La Fondation Hassan II pour les marocains résidant à l'étranger (MRE) a conduit en 2003 une étude par sondage auprès de MRE à la retraite ou proches de la retraite. D'après cette étude, 65% des MRE souhaitent s'établir au Maroc à l'âge de la retraite. Cette étude ne peut que nous informer de généralités. D'abord ont été interrogés des gens qui ne sont pas encore à la retraite mais « proches » de la retraite. Ceci n'est peut être qu'un détail mais qui a son importance. On ne pense pas de la même manière à 55 ans qu'à 65 ans lorsqu'on se retrouve inactif. De plus, ces MRE ont été interrogés lors d'un séjour au Maroc, hors il y a de fortes présences marocaines aux Pays Bas, en Espagne, en Belgique, en Italie,... sans doute présents dans ce sondage et ces émigrés n'ont pas la même histoire que ceux venus

en France (foyers de travailleurs migrants). De plus, cette enquête ne fait pas la différence entre les retraités en famille et les retraités « isolés ». Nous savons que les retraités « isolés » ne souhaitent pas particulièrement rentrer au pays. Et il paraît étrange que ce soient ceux qui sont en famille qui disent vouloir rentrer car pour eux le déracinement est plus important. Ceux là ont l'« alibi » d'avoir des enfants qui grandissent ou sont nés en terre d'accueil.

#### **b- Les dimensions culturelle et religieuse**

L'immigration représente dans de nombreux cas la « Ghorba » à savoir l'isolement, la solitude, le manque de chaleur humaine,... et contraste de ce fait avec les valeurs idéalisées du Maroc. Il y a donc comme une volonté « inconsciente » de mystification, en tant que « terre originelle ».

Peut on, doit on prendre en compte l'approche différente du vieillissement au Maghreb, au Maroc ? Les personnes âgées originaires du Maghreb se font aider par leurs enfants et ne conçoivent pas d'autre formules : la tradition veut que le parent âgé soit pris en charge par ses enfants. De plus, à l'époque où ils ont quitté le Maroc, la retraite n'existait pas. Selon Omar Samaoli<sup>17</sup>, « certains invoquent la place faite aux anciens au Maroc, soutenant qu'elle n'est encore justiciable d'aucune intervention ou prestation externe, mais qu'elle trouve tout naturellement son cours dans la sphère familiale et intime. Tout ceci est pour mieux faire sentir leurs difficultés du moment et leur appréhension au regard de leur entrée en institution ».

La pratique religieuse, parce qu'elle permet de se « relier » (du latin *religare*) à son pays d'origine, à la « Dar al Islam » -la communauté- apparaît comme un élément clé de la sociabilité de immigrés. Le rapprochement de la religion, souvent délaissée par l'immigré, se fait très souvent chez les personnes âgées. Cela leur permet de se réconcilier avec leur identité oubliée. Inscire leur fin de parcours dans l'Islam est un moyen de gérer ce sentiment fréquent d'échec et d'abandon, et de ne plus vivre cette immigration comme un exil. Même si la mort est envisagée et attendue, le souhait d'un musulman est d'être enterré en terre d'Islam. Si aujourd'hui être enterré en France est de plus en plus envisagé, l'absence de carrés musulmans constitue un problème. Selon Rémi Gallou<sup>18</sup>, le désir d'être enterré au Maroc reste fort même en l'absence de toute pratique religieuse :

---

<sup>17</sup> Omar Samaoli, *Et toi mon vieux marocain, où finiras tu tes vieux jours ? Eléments d'une gérontologie transculturelle*, contribution au colloque de Rabat les 10 et 11 juin 2005, « Le troisième âge des marocains résidant à l'étranger ».

<sup>18</sup> Rémi Gallou, *Le vieillissement des immigrés en France*, CNAV, direction des recherches sur le vieillissement, juin 2001.

son étude révélait que 40% des immigrés souhaitaient être enterrés au Maroc. C'est donc un attachement plus culturel que religieux.

Lorsqu'un immigré décède, le rapatriement de son corps reste la règle. Pour Yassine Chaïb<sup>19</sup>, ce « comportement est comme le reflet d'une malchance que de mourir en exil car la mort n'était pas prévue dans le projet de migration ». Le rapatriement est un retour chez soi post mortem.

Les immigrés sont venus en France pour y travailler en pensant retourner dans leur pays à l'âge de la retraite. Mais qu'en est il durant le temps de la retraite ? Comment perçoivent ils ce temps où l'on ne travaille plus ? Quel sens donnent ils à ce troisième âge loin de chez eux ?

## **2) Codéveloppement et transmigrations : preuves de l'attachement à des racines**

Nous avons vu plus haut que de ne pas opérer de regroupement familial, c'est vouloir garder un lien plus étroit au pays d'origine. Les immigrés restent souvent solidaires de leur pays d'origine. Voyages réguliers et surtout transferts financiers en sont la manifestation visible. Nous pensons que plus ils sont isolés ici, et plus ils s'impliquent dans leur pays d'origine. Le fait de rester ici à la retraite procède t il de cette volonté de continuer à investir davantage au pays ?

### **a- Codéveloppement et transferts financiers**

Le fait d'avoir abandonné leur terre natale, ils veulent aussi le racheter. D'abord, s'ils ont quitté ce pays, c'est pour aller là où se trouvent les richesses. Mais ces richesses gagnées au travail, ils le rendent à leur famille restée là bas.

Et le codéveloppement fait partie de leurs conduites de rachat. Ils sont devenus, en particulier dans les villages et à la lumière de la solidarité mécanique, des hommes de progrès ; ce qui les motive à s'impliquer dans des projets de codéveloppement. « Intervenir en monnayant en partie les projets, c'est se racheter d'avoir été absents aussi longtemps, c'est faire partager l'expérience qu'ils ont du progrès, c'est apporter au village un bout de leur réussite »<sup>20</sup>.

Les transferts financiers des MRE<sup>21</sup> s'élèvent à 3,6 milliards d'euros en 2001 et 4 milliards en 2002. Pour près de 50%, ces transferts proviennent des marocains résidant en France.

<sup>19</sup> Yassine CHaïb, in *Carrés musulmans : l'ultime geste d'intégration*, Le cahier de l'observatoire (ORIV) n°37, 2003.

<sup>20</sup> *L'implication des immigrés marocains dans le développement de leur village d'origine*, op.cit

<sup>21</sup> Migration et phénomènes migratoires, op.cit.

En moyenne, cela représente le tiers du revenu des MRE. Leur affectation est sociale pour les associations de développement et les infrastructures communautaires ; pour le soutien à la famille en particulier pour la première génération de MRE. Elle est aussi économique, majoritairement dans l'immobilier.

En outre, ce que nous apprenons avec Salvatore Condro et Gilles Ascaride qui ont réalisé une étude sur les « isolés » du centre ville de Marseille<sup>22</sup>, c'est que les résidents de FTM envoient régulièrement de l'argent à la famille restée au pays. C'est le plus souvent le conjoint et les enfants qui reçoivent cet argent mais les personnes qui en bénéficient sont plus nombreuses : père, mère, quelques fois frères et sœurs. Dans près de 50 % des cas, il sert plus de huit personnes, dans 26% des cas, il sert plus de 14 personnes. Les allers et retours des retraités isolés sont surtout destinés à leurs liens avec la famille, leurs enfants. Les envois sont la plupart du temps mensuels et ils pèsent de manière conséquente sur le quotidien des résidents : c'est souvent le premier poste de dépenses.

Leur émigration doit donc permettre de subvenir aux besoins de la famille restée au pays et de se constituer un capital financier suffisant susceptible de leur apporter un changement de statut social au sein de leur pays d'origine. Le FTM apparaît donc à certains des résidents comme le moyen d'avoir un loyer peu élevé, le mieux à même de pouvoir envoyer de l'argent au pays.

#### **b- Les transmigrations ou comment vivre dans l'entre deux**

Les retours réguliers au pays constituent aussi une des obligations auxquelles les immigrés s'efforcent de répondre.

Ils font alors des « navettes », des allers retours entre la France et la Maroc, plus souvent encore lorsqu'ils sont à la retraite. L'orientation du trajet n'ayant pas la même allure à l'aller et au retour, de même que les objets que l'on transporte dans un sens ou dans l'autre ; ce qui leur donne signification et révèle cette envie de vivre ici et là bas. « L'émigré/immigré se dédouble pour être « ici » et « là bas » pour tirer le meilleur de chaque système et pour se nourrir des deux espaces. »<sup>23</sup>

Le rythme de ces retours varie selon les immigrés mais les retraités sont ceux qui font les séjours les plus longs : de deux à six mois<sup>24</sup>. Certains ne rentrent que rarement voire plus du tout pour plusieurs raisons : ils ont coupé les liens, ne se sont jamais mariés ou n'ont

<sup>22</sup> Gilles Ascaride et Salvatore Condro, *La ville précaire : les « isolés » du centre ville de Marseille*, L'Harmattan, 2001.

<sup>23</sup> Mohammed Charef, *Etat de l'émigration-immigration marocaine et de ses relations avec le Maroc*, conférence de Casablanca, juin 2003.

<sup>24</sup> *Etre père à distance : le devenir des enfants d'immigrés demeurés au pays d'origine*, Jacques Barou pour la Sonacotra, Avril 2001.



pas les moyens car ont sacrifié leur argent à leur entourage. Le coût du voyage et du rituel des cadeaux à apporter peuvent être hors de portée de certains.

Les retours au pays comportent aussi leurs effets pervers. Ils sont, pour le père, l'occasion de remise en question de son choix de vivre seul à l'étranger. Si les retrouvailles sont chaleureuses, les séparations sont frustrantes et laissent toujours le regret de ne pas avoir ramené les enfants en France. Ils peuvent aussi à l'occasion de ces retours faire la constatation pénible de la distance qui les sépare de leur famille. Pour les marocains, il est plus « facile » de se rendre au pays, notamment parce qu'il y a des bus qui assurent les trajets ; ce qui n'est pas le cas des algériens ou tunisiens qui doivent prendre le bateau ou l'avion, ce qui renchérit le coût du voyage.

Pour beaucoup, le départ du pays a été plus une nécessité qu'un choix : ils voulaient agir dans l'intérêt de leur famille. Ils se retrouvent maintenant entre les deux rives, c'est-à-dire à la fois ici et là bas, de chaque côté de la Méditerranée.

«L'entre deux concerne l'articulation à l'autre : autre temps question de mémoire ; autre lieu question de place ; autres personnes question de lien. Mais au-delà des recollements que l'entre deux actualise, là où il prend toute sa force c'est lorsque dans son immense foisonnement, il apparaît comme une figure de l'origine, l'espacement de l'origine, le rythme du temps où elle se vit, temps perdu ou « retrouvé » qui suppose ou implique autre chose qu'un ressassement dans « l'entre deux » immobile ; où l'on donne à son origine des gages de proximité sans pouvoir jouir d'être proche et sans pouvoir s'en éloigner. » (Daniel Sibony, *L'entre deux*, Le seuil, 2001)

Cette question du retour est affectivement importante et identitairement forte. Chaque émigré a besoin d'une « figure du retour » comme contenant sa figure de l'origine. « Même en France j'ai besoin de savoir que je suis de là bas ». L'aller retour apparaît comme une solution provisoire, en permettant de repousser l'heure du bilan, la question de la fin.

Le recensement de l'INSEE nous informe sur les marocains vivant dans les maisons de retraite ou en hospice : 0,06% des hommes marocains et 0,09% des femmes marocaines. Il y a bien une présence dans les résidences pour personnes âgées mais très dérisoire. Question de culture ? Si l'on tient compte que dans les familles, ce sont les enfants qui prennent en charge leurs parents devenus dépendants, reste le problème des retraités qui vivent seuls : ils vieillissent différemment de leurs compatriotes restés au pays et des autochtones en France.

Au niveau sanitaire, ils connaissent un vieillissement prématuré et une usure physique liés à leurs parcours professionnel et conditions de vie. Ils connaissent un pourcentage élevé de pathologies lourdes (cancer, diabète, pathologies psychiatriques). Leur recours aux soins est morcelé et discontinu.

Au niveau social, leur mode de vie est basé sur des allers et retours au pays d'origine. Ils ont des revenus faibles et des priorités économiques orientés vers le soutien à la famille. Ils sont fréquemment isolés socialement (manque de réseaux et soutiens familiaux).

Au niveau de l'accès aux droits, ils connaissent des difficultés dues à une faible maîtrise du français... Ainsi, au vu des éléments caractéristiques de l'immigration marocaine « célibataire », et la connaissant mieux, nous pouvons maintenant aborder la question de sa prise en compte. Les particularités que l'on rencontre sont multiples qui les handicapent : retraites insuffisantes, éloignement de la famille nécessitant un va et vient fréquent, problèmes de santé dus à l'usure ou à des maladies et accidents subis au travail, conditions de logement ne correspondant pas à leur état de vieillissement...

## Deuxième partie

### La prise en compte du public immigré « isolé » vieillissant

Nous verrons ici comment cette population a été prise en compte. D'abord, aucune politique publique ne s'attache spécifiquement à cette population. Ceci s'explique d'abord par l'universalisme républicain qui comporte à la fois une vision forte de l'égalité des individus comme pilier de la République et une résistance à concevoir la possibilité même de droits culturels différents dans le champ public. Longtemps, l'injonction d'« intégration » des immigrés en France a été un positionnement qui a empêché de regarder de près les vrais mécanismes d'inégalité et de discriminations.

Or, les foyers de travailleurs migrants furent créés justement pour un public « culturellement différent ». Aujourd'hui, ce même public a vieilli et vit toujours dans les mêmes conditions, en quelque sorte mis de côté, oublié.

Nous verrons d'abord comment il a été pris en compte par l'institution, mais il nous semble également que le public marocain présente des spécificités qui ne peuvent être extrapolées sous le vocable « maghrébins » ou « immigrés ». Une étude de terrain sous forme d'entretiens semi directifs auprès de ces retraités marocains a donc été réalisée. En outre, nous avons rencontré des acteurs associatifs s'attachant à solutionner le problème du vieillissement.

#### ***1) Le récent rapport du Haut Conseil à l'Intégration (HCI) met en avant les difficultés des immigrés âgés***

Deux études des plus récentes sont particulièrement révélatrices de la connaissance du phénomène : le rapport de l'IGAS en 2002 et de l'Observatoire régional de la santé du Languedoc Roussillon en 2003. Leur synthèse permet de savoir où l'on en est au niveau institutionnel de la connaissance et du traitement du phénomène.

➤ Le rapport de l'IGAS sur « les immigrés vieillissants »

Ce rapport analyse la situation des immigrés vieillissant sous deux angles : d'une part l'accès aux droits sociaux et plus spécifiquement l'accès à la retraite, d'autre part, la prise en charge institutionnelle de cette population par les dispositifs de droit commun relatifs aux personnes âgées. Les auteurs reviennent sur le difficile accès aux droits à pension et examinent les problèmes liés à une santé souvent précaire et à des logements peu adaptés. A l'issue du rapport, ils préconisent de favoriser un maintien à domicile, de responsabiliser les acteurs (administrations centrales, organismes de retraite,...) mais aussi de clarifier certaines notions, comme celle de « domicile ». L'objectif est de permettre aux immigrés vieillissant de vieillir dignement en France.

➤ Une enquête sur les conditions de vie et l'état de santé des immigrés isolés de 50 ans et plus en Languedoc Roussillon.

Le Césam Migrations Santé et L'Observatoire Régional de la Santé du Languedoc Roussillon ont mené en 2003 une enquête auprès des isolés espagnols et maghrébins sur leurs conditions de vie, leur état de santé et leur accès aux soins. Plusieurs constats et recommandations ont émergé, dont l'état de santé des immigrés isolés qui présentent certes des pathologies classiques du vieillissement, mais en plus grande proportion que l'ensemble des personnes âgées. La plupart d'entre eux souffrent de pathologies rhumatismale ou locomotrice, de diabète et de symptomatologie dépressive.

Les résultats de ces études ont été repris dans le rapport de mars 2005 du Haut Conseil à l'Intégration qui présente les principaux problèmes rencontrés par les migrants âgés, non seulement dans l'accès à la retraite, au logement, l'accès aux soins et aux services à destination des personnes âgées, mais aussi les difficultés liées à la dimension culturelle et symbolique. Enfin, il émet des recommandations à destination des pouvoirs publics.

## **1) La condition sociale des travailleurs immigrés âgés**

Durant la décennie 90, les étrangers originaires du Maghreb sont ceux qui, proportionnellement ont le plus vieilli. Notamment, le nombre de marocains âgés à plus que triplé.

*Evolution des étrangers de plus de 65 ans par nationalité entre 1990 et 1999*

|           | Ensemble | UE      | Algérie | Maroc   | Tunisie | Afrique SS |
|-----------|----------|---------|---------|---------|---------|------------|
| 1990      | 280 184  | 179 099 | 27 796  | 6 140   | 3 620   | 62 872     |
| 1999      | 359 500  | 213 982 | 63 532  | 19 033  | 6 842   | 53 336     |
| 1999/1990 | +28,3%   | +19,5%  | +128,6% | +210,0% | +89,0%  | -15,2%     |

Source : RGP 1990 et 1999, DPM

Le tableau ci-dessus illustre la nette augmentation, pendant la décennie 90, du nombre d'étrangers âgés vivant sur le territoire français. Le nombre de marocains âgés a plus que triplé.

Le rapport de l'IGAS fait référence quasi exclusivement aux hommes vivant en foyers, par manque de données sur les autres populations immigrées âgées (femmes, habitat diffus...). Selon l'IGAS, il y aurait un nombre équivalent à celui des immigrés en foyers qui serait hébergé dans des conditions plus ou moins précaires (80 000) ; données concernant tous les immigrés, quelque soit leur âge.

L'enquête ORS dénombre 11 500 immigrés isolés hors foyer ou institution pour personnes âgées de plus de 50 ans en Languedoc Roussillon. Ces données ne peuvent refléter l'ensemble de la France, mais sont un premier éclairage.

Il semblerait délicat d'apporter des solutions de type « politique publique » à une population très souvent inconnue des services sociaux, résidant dans du diffus.

L'accès à la retraite : risques de perte de droits pour certains.

Percevoir ses droits une fois à la retraite reste problématique pour beaucoup des travailleurs immigrés. Ils rencontrent des difficultés pour rassembler les pièces du dossier, mais aussi pour percevoir l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse. Les obstacles sont divers : manque d'informations, nécessité de justifier des périodes de travail, difficultés à s'adresser au bon organisme et à bien comprendre les documents administratifs, erreurs sur le numéro de sécurité sociale.

La condition de résidence et le versement des prestations lorsque les retraités retournent au pays sont des difficultés qui subsistent. La loi impose une condition de résidence en France pour permettre à toute personne, française ou étrangère, de bénéficier des allocations du minimum vieillesse. Cette obligation de résidence constitue une inégalité de fait pour les retraités immigrés. En effet, les étrangers notamment originaires du Maghreb sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du minimum vieillesse. Cette obligation de résidence peut en conduire certains à renoncer au retour définitif dans le pays d'origine, alors qu'ils le souhaiteraient.

### Le logement

En 1997, un plan quinquennal a été lancé pour réhabiliter les FTM et les adapter au public vieillissant. L'AFTAM expérimente en région parisienne la démolition reconstruction d'un foyer en résidence sociale adaptée au vieillissement, associée à la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Mais les premières victimes de l'insalubrité et de l'inadaptation au vieillissement de leur logement sont les locataires de « marchands de sommeil ». Les volets « programme de rénovation urbaine » et « mobilisation du parc privé et dispositif de lutte contre l'habitat indigne » travaillent en la matière. Nous disposons de données « ethniques » des résidents des foyers Sonacotra sur la région PACA. Les chiffres donnés par l'organisme gestionnaire révèlent la composition de chacun des foyers. Nous n'en ferons pas le détail ici. Mais nous pouvons donner des exemples révélateurs de la présence marocaine en PACA : Dans le département 04, ils sont surtout présents à Manosque (37,23% des résidents du foyer). Ils sont majoritaires à Mandelieu (36,92% des résidents). Une présence également éloquent est celle de Miramas où ils représentent 53,85% des résidents du foyer. A Arles ils sont 47,37% des résidents. A La Garde, ils sont loin devant les algériens : 40,11% des résidents. Enfin, on les retrouve beaucoup dans le Vaucluse (dépt. 83) où ils sont 67,2% des résidents du département. A Marseille, la présence algérienne est majoritaire. Dans le département des Bouches du Rhône, ils représentent 8% des résidents des foyers SONACOTRA. .

### Des pathologies particulières

Ils sont en effet affectés de pathologies particulières liées à leurs conditions de travail et rencontrent des difficultés culturelles d'accès aux soins. Ils ont eu des emplois peu ou non qualifiés, des postes de travail très exposés aux conditions climatiques et aux risques professionnels. Des pathologies sont également dues aux mauvaises conditions de logement, aux carences alimentaires ; les étrangers ont ainsi davantage de troubles digestifs. La personne âgée maghrébine consulte en moyenne trois fois moins que la personne âgée française.

### Une dépendance plus précoce

L'intégration de la problématique des vieux travailleurs migrants dans les politiques en faveur des personnes âgées reste à améliorer. Leur accès aux services gériatriques et gérontologiques de droit commun s'avère insuffisant pour des raisons de coût mais aussi de culture, des difficultés pour les professionnels d'intervenir en foyer. Ainsi, les schémas gérontologiques et les centres locaux d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC) ne ciblent pas encore suffisamment la population des immigrés vieillissants.,

avec ses spécificités qu'il convient de connaître et de prendre en compte. Les immigrés n'ont également pas ou peu recours aux aides ou soins à domicile, la plupart du temps parce qu'ils ne les connaissent pas. Il arrive que les organismes d'aide à domicile hésitent à venir travailler dans des FTM.

#### Un tableau aggravé pour les femmes

La population féminine immigrée travaille moins que ses homologues masculins et que les femmes de la population générale. Le taux d'activité de ces femmes est de 45,7% au niveau national. Quand elles occupent un emploi, celui est plus précaire que pour l'ensemble des femmes. Lorsqu'elles arrivent à la retraite, elles ont donc moins cotisé que les autres et se retrouvent massivement dépendantes de la solidarité nationale, avec le minimum vieillesse.

#### Un mode de vie spécifique : le mythe du retour

Choix du lieu d'inhumation.

La CNAV souligne que ce sont en majorité les immigrés originaire du Maghreb et de la Turquie qui souhaitent être enterrés au pays. Si l'on considère cette question sous l'angle de la religion, ce sont majoritairement les musulmans qui veulent être inhumés dans leur pays d'origine.

#### Propositions et recommandations du HCI

Elles sont inspirées par le principe selon lequel les travailleurs immigrés âgés doivent pouvoir intégralement bénéficier des politiques de droit commun. Mais dans certains cas, une démarche particulière est nécessaire pour faciliter leur accès à des prestations ou politiques sociales. En matière de retraite, la CNAV devrait intensifier son action en direction des retraités immigrés, notamment en développant des services spécialisés. LA durée de résidence doit être fixée à 6 mois par an et l'obligation de résidence ne doit pas être prise comme une durée de résidence continue, afin de tenir compte des pratiques de va et vient entre la France et le pays d'origine.

Les retraités immigrés doivent également avoir accès aux services d'aide à domicile. Les fédérations nationales d'aide à domicile doivent développer leur connaissance de ce public et former leur personnel à la sensibilisation des problèmes rencontrés par celui-ci.

## **2) La mise en œuvre d'un cadre de travail**

D'une manière générale, le parti pris méthodique du FASILD<sup>25</sup> s'attache à éviter la segmentation entre les publics concernés au profit de la définition d'axes stratégiques privilégiant les différentes thématiques (logement, accès aux droits, action sociale,...) dans lesquelles peuvent se retrouver différentes catégories de publics.

**Objectif 1 : Affiner la connaissance de la réalité et des besoins des populations immigrées vieillissantes et isolées, notamment dans leur composante féminine.**

Ce thème de recherche souffre encore d'une méconnaissance, du fait du manque d'une exploitation statistique fine, lié aux difficultés méthodiques de recensement des immigrés, en particulier des isolés vivant en habitat diffus<sup>26</sup>. Il convient donc de poursuivre le développement des études, recherches action et diagnostics. Néanmoins, comme le dit le rapport de l'IGAS, cette prise de conscience est plus orientée vers la réflexion que vers l'action inscrite dans une véritable politique.

**Objectif 2 : Améliorer l'accès aux droits des immigrés vieillissant (santé, logement, services d'aide à domicile, retraite et allocations complémentaires)**

Le déficit d'accès aux droits, particulièrement à la santé, à un logement digne, à la retraite et aux allocations complémentaires de ressources fait de cet axe un axe privilégié par l'établissement.

Trois champs de difficultés :

- Les textes de lois sur les conditions de circulation des étrangers en France pénalisent les migrants âgés.
- Les modalités d'application de la loi « au guichet » en ce qui concerne les allocations de ressource : notion de « résidence effective », critère non défini réglementairement.
- Complexité du système des différentes prestations, induisant un manque d'informations des immigrés vieillissants, dont un certain nombre sont illettrés, mais des agents d'administration sont en charge de la gestion de ces prestations.

La régularité du séjour et l'effectivité de la présence en France sont les deux premières conditions de l'accès aux droits sociaux des étrangers en France. Règle qui s'applique aux pensions de retraite, aux compléments de la part contributive (qui forment le minimum vieillesse) et l'APA, qui sont soumis à des conditions d'âge, de ressources et de résidence

---

<sup>25</sup> Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations.

<sup>26</sup> Voir étude sur les conditions de vie et état de santé des immigrés isolés de 50 ans et plus en Languedoc Roussillon conduite par l'ORS et CESAM Migrations Santé.



en France, résidence qui reste difficile à apprécier par les services gestionnaires, sans décret d'application.

### **Parallèlement, mise en place de modalités d'intervention plus spécifiques**

**Favoriser l'accès aux soins :** vieillissement précoce (comme les populations issues de catégories socioprofessionnelles caractérisées par la pénibilité du travail et précarité des conditions de vie), souffrance du déracinement, troubles et maladies psychiques.

**Soutenir le droit à un logement digne et maintien à domicile :** Adaptation du bâti des foyers de travailleurs migrants et intervention des services de droit commun participant au maintien à domicile. Permettre que les allers retours entre la France et pays d'origine se déroulent dans de bonnes conditions.

**Améliorer l'accès à la retraite et aux prestations :** état civil et reconstitution des carrières. Variation des transcriptions de noms et changements de patronymes compliquent la constitution des dossiers. Conservation difficile des documents pour la reconstitution de carrière très morcelée sur l'ensemble du territoire et pas toujours déclarée par l'employeur. Et selon l'IGAS, le minimum vieillesse est un dispositif des plus hermétique pour l'utilisateur ; les procédures d'information des caisses ne sont pas à la hauteur de cette complexité.

**Objectif 3 : Rompre l'isolement des immigrés vieillissants, consolider le lien intergénérationnel et favoriser leur participation à la vie sociale et leur reconnaissance par la société d'accueil.**

Création de lieux de sociabilité en soutenant les initiatives comme les cafés sociaux.

Valoriser les apports historiques de la génération des « anciens » et favoriser le lien intergénérationnel

Accompagner les immigrés en fin de vie et faire respecter les dernières volontés : insuffisance des lieux de sépulture musulmans.

Cette prise en compte des pouvoirs publics s'est manifestée par un colloque qui s'est tenu les 10 et 11 juin à Rabat (Maroc) à l'initiative de la fondation Hassan II...Le HCI y a présenté un résumé de son rapport. Y étaient présents également des chercheurs

marocains travaillant en Belgique, aux Pays Bas et en France<sup>27</sup> : ce genre de rencontre ne peut être que bénéfique. Il permet l'échange de pratiques entre différentes expériences : par exemple, les Pays Bas ont une manière différente de traiter des difficultés « culturelles »...Il est intéressant de se placer du côté marocain et d'aller à la rencontre des MRE installés maintenant dans plusieurs pays d'Europe. Cela nous permet de poser un autre regard, transversal sur la question.

## **II) Enquête de terrain**

### **1) A la rencontres d'acteurs de terrain : des actions conduites en PACA**

Nous avons d'abord rencontré le FASILD<sup>28</sup>, puisqu'il finance les actions orientées sur le public migrant. On nous a expliqué que cette question n'est pas nouvelle et que cela fait maintenant une dizaine d'années que les vieux immigrés sont « transparents ». Le FASILD a donc recensé toutes les actions menées au niveau de la région qu'il a pu soutenir et dont il nous a fait part. Ce sont ainsi 22 partenaires recensés sur la région, dont la moitié dans les Bouches du Rhône. L'ensemble est constitué principalement d'associations d'aide au public âgé ou immigré... et forme un groupe de travail de la CRILD<sup>29</sup> qui serait chargé de :

- Définir les enjeux opérationnels et les axes stratégiques ;
- Constituer un lieu d'échanges de pratiques entre opérateurs.

Parmi ces acteurs, il y en a deux que nous avons rencontrés notamment parce que ce sont ceux qui ont le plus approfondi cette problématique : le CREOPS<sup>30</sup> et l'association « Les Chibanis »<sup>31</sup> à Nice.

Le CREOPS conduit des études, des analyses et des interventions autour du regroupement familial et du vieillissement des immigrés. Actuellement, il mène sur le centre ville de Marseille (autour du quartier Belsunce) une étude sur la thématique de l'accès aux soins, aux maisons de retraite et aux EHPAD<sup>32</sup> des personnes âgées immigrées. Nous avons rencontré leur intervenante sur le territoire de Marseille (le siège est à Manosque) qui nous a orienté au début de notre enquête sur la situation actuelle de la problématique, les acteurs et les avancées. Elle nous a fourni également une bibliographie sur le thème des

---

<sup>27</sup> Omar Samaoli, Mohamed Charef, Abdellatif Maaroufi...

<sup>28</sup> Rencontre avec Badra Delhoum, chargée de mission du FASILD (Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et la Lutte Contre les Discriminations).

<sup>29</sup> CRILD : Commission Régionale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations.

<sup>30</sup> Association Centre Régional des Etudes et Observation des Politiques et Pratiques Sociales.

<sup>31</sup> Le terme *Chibanis* signifie en arabe *Anciens*.

<sup>32</sup> EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

immigrés âgés. Aujourd'hui, nous travaillons en collaboration avec le CREOPS sur l'étude menée par M&D sur le thème de l'accès aux maisons de retraite dont nous décrivons plus loin, en détail, le contenu.

L'association « Les Chibanis » accueille les personnes immigrées vieillissantes du centre ville de Nice. Elle leur offre ainsi un cadre pour travailler sur leur mémoire, lutter contre leur isolement...et les accompagne dans l'accomplissement des démarches. Elle était présente à la table ronde auditionnée par le HCI sur les conditions des travailleurs migrants âgés. Nous avons pu aborder avec la directrice, Zineb Doulfikar, les problèmes recensés liés aux démarches des retraités dans l'accès à leurs droits et sur l'expérience qu'ils ont menée sur l'accès de certains de leurs bénéficiaires à une maison de retraite. Nous voulions connaître cette expérience, ses résultats...<sup>33</sup> Les conclusions de l'entretien mené avec la directrice nous conduisent à confirmer l'hypothèse que l'envoi de subsides envoyés à la famille au pays prime sur le propre bien être des retraités (et même avant la retraite). S'ils n'ont pas de frais à engager, alors ils accepteraient de tenter l'expérience et de surmonter leurs peurs, notamment sur les prescriptions et interdits alimentaires ; sur le fait de partager une maison avec un public « autochtone »... D'après Z. Doulfikar, le fait que le directeur de la maison de retraite soit comorien et musulman y est certainement pour beaucoup. Mais au moment où ils se sont rendus compte que l'aide sociale ne prenait pas en compte leur famille à charge restée au pays et qu'il ne leur restait plus que 10% de leurs revenus en argent de poche ; alors ils ont décidé de quitter la résidence. Certains sont devenus SDF...

L'association nous indique également les problèmes liés aux difficultés administratives des retraités : la langue française qu'ils ne maîtrisent pas ; dans la reconstitution de carrière ils ont des difficultés car ont perdu des fiches de paye ; ils ont des numéros de sécurité sociale qui changent ; ils ont dû changer de nom pour les formalités administratives : par exemple, celui qui s'appelle Mohammed Ben Abdallah adopte un nouveau patronyme car Ben Abdallah signifie « fils de Abdallah » ce qui pose des problèmes pour l'administration notamment pour les homonymes. L'association nous a également fait part d'un Algérien de 70 ans qui a fait un regroupement familial pour sa femme et l'a aidé dans ses démarches. Voilà comment celui-ci a finalement changé son destin : d'un provisoire qui dure, il a opté pour faire venir sa femme et rester définitivement en France. Cette association représente un laboratoire d'expériences avec le public immigré de la première génération.

Pour le cas de l'aide sociale, qui doit être accordée à toute personne entrant en maison de retraite et ayant une famille à charge, elle permet à celle-ci de conserver environ 50% des revenus du pensionné au vu de la faiblesse de ses revenus. Z. Doulfikar nous dit dans

<sup>33</sup> Voir en annexe : entretien avec Zineb Doulfikar.

l'entretien que la condition est que la famille à charge doit résider sur le territoire français. Nous avons suite à cela demandé confirmation au Conseil Général, chargé de l'aide sociale, qui infirme cette condition de résidence de la famille à charge. Selon le CG, la famille résidant au Maroc peut bénéficier du reversement des revenus du pensionné, comme une famille résidant en France.

## **2) A l'écoute des immigrés âgés**

L'enquête auprès du public lui même nous est apparue incontournable. En effet, il ne s'agissait pas seulement de se fier à ce que nos précédents interlocuteurs nous confiaient. Sans vouloir les remettre en question, il nous semble que nous devions nous faire notre propre image du public, qui plus est spécifiquement marocain.

Peu présents à Marseille, les marocains se connaissent plus ou moins entre eux. Au fil des rencontres, nous avons pu nous forger un petit réseau d'« informateurs » qui nous indiquaient qui étaient marocain dans le quartier.

### **a- Conduite d'entretiens semi directifs**

Le guide d'entretien a été réalisé dans l'optique de les faire parler sur le thème de leur émigration : naissance, âge du départ, raisons du départ, situation familiale au pays,...Le cœur de l'entretien est destiné à connaître la trajectoire de l'immigré en France : son logement, ses ressources, et économiquement parlant, sa situation une fois à la retraite. Enfin, tout l'intérêt de l'entretien était de découvrir leurs ambitions futures : la question du retour, de la vieillesse... Et puis transversalement, il s'agissait de définir leurs liens avec le pays d'origine ; la famille, les va et vient,...Individuellement, nous voulions connaître les raisons qui font que ces retraités se retrouvent dans des situations précaires. Mais pas si précaires que ça pour certains,...

Les entretiens menés auprès de ce public constituent une forte expérience humaine. Tout comme pour le public âgé en général, il est délicat d'aborder la question de la fin de vie.

Ce que nous interrogeons, c'est une partie de l'histoire de la société industrielle française mais aussi et surtout celle d'hommes transformés « en âmes errantes dans l'espace délabré de leur vie que matérialise très fidèlement l'état du foyer »<sup>34</sup>. Difficile en outre de confier cela à une jeune étudiante au cours d'un entretien. Mais on peut aussi aborder les choses de manière indirecte: par la santé, l'âge, les projets d'avenir,...

---

<sup>34</sup> SAIGHI Amir, *A l'écoute des immigrés âgés : témoignage d'un chercheur*, Ecartés d'identité, n°94, hiver 2000-2001. Amir Saighi est sociologue au bureau d'études ACDC à Paris.

Cette population est spécifique : on ne doit pas la caser dans des catégories telles que « travailleurs maghrébins » ou « troisième âge classique ». Elle a ses propres spécificités liées au logement, à de faibles revenus,...

Nous avons ainsi enquêté auprès de dix personnes rencontrées à Marseille par des entretiens semi directifs, la plupart enregistrés et retranscrits intégralement<sup>35</sup>. Les enquêtés ont été choisis de manière aléatoire au hasard des rencontres dans les quartiers où nous sommes susceptibles de les rencontrer à Marseille : autour du cours Belsunce. En effet, c'est aux alentours des foyers de travailleurs migrants que l'on peut les retrouver, assis à la terrasse d'un café, faisant leurs courses, dans les taxiphones,... En leur expliquant d'abord que nous réalisions une étude pour une ONG qui intervient dans le sud du Maroc, et que le but était de pouvoir connaître leur vision de leurs conditions de vie afin de mener des actions en vue de les aider... Après cette mise en confiance, les entretiens étaient réalisés majoritairement dans des endroits calmes : dans les cafés du quartier où nous leur proposons de prendre un verre afin de répondre aux questions. Les entretiens duraient en moyenne entre une demie heure et une heure. Sont majoritairement présents dans cet échantillon ceux qui pouvaient s'exprimer aisément en français. Pour ceux qui ne parlaient pas le français, et il y en avait beaucoup, il aurait fallu un traducteur.

Nous avons senti qu'il y avait beaucoup de non dits. Il est arrivé que des interlocuteurs soient très émus de parler d'eux, car ça leur arrive rarement, dans la « Ghorba »<sup>36</sup>. Ils sont émus quand ils évoquent le pays, la famille restée là bas, la solitude ici...Il est ainsi arrivé d'en voir pleurer certains. Ceci confirmerait l'hypothèse qu'ils cherchent à fuir un sujet « tabou », celui du déracinement à leur pays.

Voici, sous forme d'un tableau, les données des enquêtés qui nous ont permis de les intégrer dans l'échantillon : ville de naissance, arrivée à la retraite, et isolement de la famille.

| Prénom       | Age et ville de naissance | Arrivée en France | Résidence actuelle <sup>37</sup> |
|--------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| Mohammed*    | 65 ans, né à Er Rachidia  | En 1972, à 33 ans | FTM, seul                        |
| Abderrahmane | 64 ans, né à              | 1968, à 27 ans    | HLM, seul avec un fils           |

<sup>35</sup> Voir en annexe, page IV. Pour les entretiens non enregistrés, des notes ont été prises, mais ne figurent pas en annexe. Mais les idées principales dégagées par les enquêtés sont traitées ici.

<sup>36</sup> « Solitude » en arabe.

<sup>37</sup> A côté du mode de logement, nous indiquons s'il vit seul, sous entendu sans famille en France.

|             |                         |                |                                      |
|-------------|-------------------------|----------------|--------------------------------------|
|             | Meknès                  |                |                                      |
| Mohammed*   | 69 ans, né à Zagora     | 1958 à 22 ans  | HLM, seul                            |
| Rachid      | 65 ans, né à Nador      | 1974, à 34 ans | HLM, seul                            |
| Omar        | 73 ans, né à Casablanca | 1970 à 42 ans  | Seul, est hébergé par de la famille  |
| Mohammed    | 80 ans, né à Casablanca | 1969, à 44 ans | Chambre meublée, seul                |
| Saïfa*      | 65 ans, né à Oujda      | 1972, à 32 ans | Hôtel meublé, une fille à Vitrolles  |
| Abdellatif* | 67 ans, né à Ouarzazate | 1963, à 25 ans | FTM, partage un studio avec son fils |
| Rachid*     | 71 ans, né à Agadir     | 1946, à 12 ans | HLM, seul                            |

\* Un entretien de ces personnes figure en annexe

## **b- Résultats des entretiens**

Au vu de ce que nous avons appris en terme de prise en compte au niveau institutionnel, voici ce qui ressort des entretiens menés avec les retraités marocains.

### **La vie ici :**

**L'isolement de leur famille :** Visiblement, certains ont des préjugés sur les mœurs de vie en France, en particulier chez des compatriotes. Ils veulent sans doute comparer leur choix de n'avoir pas fait venir leur famille et se consolent de leur solitude en disant que « les femmes d'ici font ce qu'elles veulent. La religion, elles n'en veulent pas ». La vie ici n'est pas un modèle : « ici c'est pas bien...les filles, ceux qui font la délinquance...Ici, si tu tapes une fille, tu vas en prison...c'est pas comme chez nous. » ou « là bas, c'est mieux, les femmes, les familles, c'est pas mal ».

**Le logement :** Les personnes interrogées vivent seules en foyer, à l'hôtel, ou dans un appartement HLM. Sauf un qui partage son studio en foyer avec un colocataire et Omar qui vit chez sa famille.

Quand on pose la question de la maison de retraite, aucun ne peut concevoir d'y rentrer. Il est même difficile de développer sur le sujet, c'est « tabou ». Tout juste disent ils ce qu'ils en pensent : les réponses sont « non, non, non. » ; « Ah non, je peux pas. Lui qui a pas des enfants, qui a pas de femme, oui, il part en maison de retraite. C'est pas comme moi. J'ai des filles, j'ai des garçons, il y a ma femme. » Mais comme toute personne âgée, quand on a une famille, on imagine pas entrer en maison de retraite. Même tout seul, tant qu'on arrive à se débrouiller, on reste chez soi. Surtout avec les aides au maintien à

domicile mises en place depuis 2001. Mais c'est peut être leur manière de dire qu'ils ne sont pas abandonnés. Et puis, ils ne sont pas encore suffisamment « vieux » pour s'imaginer « séniles » et dépendants. Mis à part Mohammed (80 ans), ils arrivent à se débrouiller. Mohammed, lui, pense que lorsqu'il ne pourra plus se débrouiller, il rentrera au Maroc, pour finir ses jours.

Ceux qui ne cuisinent pas vont au snack du coin. Nous verrons que malgré l'éloignement de la famille, ils ne se sentent pas abandonnés. Même, ça leur donne un sentiment de liberté. C'est peut être ce qu'ils veulent faire croire. En tout cas, un seul nous a confié avoir perdu du temps pour rien. Et encore, il utilise le pronom personnel « On » pour ne pas parler en son nom propre. « On a perdu du temps pour rien. Parce qu'on part en congé une fois par an, un mois par an...C'est à dire que quand t'es toute l'année avec une femme ou que tu es avec elle un mois par an, c'est pas pareil ! » C'est comme s'il avouait regretter ne pas avoir opéré de regroupement familial.

Ressources : Hormis Mohammed qui gagne 1400 euros de retraite, arrivé en France jeune (à 22 ans) il a travaillé 39 ans et trouve sa pension convenable ; les autres ont des revenus modestes. La plupart ont travaillé au Maroc avant d'émigrer, et sont arrivés plus âgés, en moyenne à 30 ans. Ce qui explique qu'ils n'ont pas beaucoup cotisé et donc ont peu de revenus. En général ils complètent leur retraite avec le minimum vieillesse et ont des retraites complémentaires comme le CNRO. Tous ont travaillé une vingtaine d'années pour la plupart dans le bâtiment, la maçonnerie ou le travail agricole.

### La vie là bas :

Liens avec le Maroc : Tous sont mariés et hormis Abderrahmane qui a fait récemment une demande de regroupement familial, en instance au jour de l'entretien, tous ont leur femme au Maroc. Ils gardent un lien étroit avec elle. Abderrahmane nous explique d'ailleurs que cela fait 6 ans qu'il n'est pas retourné au Maroc. Il veut que sa femme vienne en France, parce qu'il est malade et qu'il ne peut plus faire grand chose. Elle viendrait alors s'occuper de lui. Un exemple de solution pour répondre à leur vieillissement et ses conséquences, c'est de faire venir leur femme.

La transmigration : Excepté Abderrahmane qui ne rentre plus au Maroc depuis 6 ans, tous sont des transmigrants. Depuis qu'ils sont en France, ils retournent au Maroc tous les ans. A la retraite, leurs séjours y sont plus longs. Ils y passent entre 3 et 4 mois soit en un seul séjour soit en plusieurs séjours. Ils ont de la famille, des enfants.

L'envoi d'argent : Tous envoient de l'argent. La somme varie en fonction de leurs revenus. En moyenne, ils envoient environ deux tiers de leur pension, mais l'envoi n'est pas forcément régulier. Ca peut être une à deux fois par mois comme ça peut être moins souvent. Ca dépend aussi des besoins de la famille qui peut demander ponctuellement par téléphone la somme qu'il lui faut. Ce sont donc bien des « pourvoyeurs de fonds ». Eux mêmes disent que s'ils sont là c'est pour en garder les bénéfices financiers et envoyer d'autant plus à la famille.

L'avenir, les projets : Il leur est difficile de parler d'avenir, comme s'ils évitaient d'y penser. Comme toutes les personnes âgées, ils ne préfèrent peut être pas parler de la vieillesse. Ils parlent plus facilement de la mort, de l'inhumation « quand je suis fatigué, je m'en vais je meurs là bas ». Ils sont partis du Maroc certainement avec l'idée que la durée de vie ne dépasse guère les 70 ans : « J'ai 65 ans, je suis plus tout à fait jeune... Maintenant à 70 c'est fini... ». Pour l'avenir, ils font confiance à leur destin : « C'est Dieu qui a écrit...l'avenir »

Le retour : En fait, on pourrait dire qu'ils se sentent très proches de leur pays, mais il y a toujours et pour chacun quelque chose qui les retient ici :

« C'est à dire, ...on est pris par la France, on est pris par la liberté ...c'est à dire, la démocratie, l'administration»(Rachid). « Si tu rentres, il va couper la moitié...si tu restes ici, il y a plus...Là bas, il enlève de l'argent. Si je travaille 40 ans, je rentre au Maroc. Et vous avez la retraite complète. » (Mohammed, 65 ans). « Moi, je suis bien ici, ça me dérange pas. Je préfère ici que là bas, c'est une question d'habitude » Pour lui, l'administration est mieux organisée aussi ici. (Mohammed, 69 ans). Rachid, lui comptait rentrer un jour quand il est arrivé en France. Aujourd'hui, il reste pour des raisons médicales plus que pour l'argent, nous confie-t-il. Et tout ce qui a trait à l'administration est bien mieux en France. Il ne fait pas confiance aux médecins marocains. Omar lui reste par ce qu'il touche sa retraite ici et parce qu'il y a la sécurité sociale. Il dit que s'il achète ses médicaments au Maroc, il n'est pas remboursé en France. Alors, il préfère se faire soigner en France. Mohammed (80 ans)ne souhaite pas encore rentrer. Pour lui, « la France est un beau pays, il a toujours côtoyé des français, même au Maroc ... la France c'est d'abord l'argent, le respect des administrations, la tranquillité ». Saïfa elle, ne compte pas rentrer. Son histoire est différente des autres messieurs parce que suite à la mort de son mari, elle s'est retrouvée seule. Elle a une seule fille, qui s'occupait d'elle jusqu'à ce que son nouveau compagnon lui empêche d'héberger sa mère. Elle vit aujourd'hui dans un



hôtel meublé où ne résident pratiquement que des hommes immigrés, la plupart à la retraite. Elle n'a pas d'eau chaude dans sa chambre, la douche est sur le palier,... Voici une situation qui nous montre que les cas sont multiples entre tous les retraités marocains.

Tous ont le point commun de vivre leur retraite différemment des autres : faibles revenus, vision « marocaine » de la vieillesse, investissement au pays soit dans l'envoi d'argent, soit dans des va et vient réguliers, la plupart ayant une maison là bas...S'ils décident de rester, c'est avant tout disent-ils parce qu'ils ont leurs habitudes en France. Nous avons vu précédemment qu'au bout de 40 ans d'exil et d'habitudes prises ici, on peut aussi être dépassé par ce qui se passe au pays. Ils étaient en effet partis avec l'idée que l'émigration c'était le travail et que c'était provisoire. Or, le provisoire a duré, et ils sont toujours là, malgré la retraite qui ne justifie plus leur présence ici, ils restent. Pour garder l'avantage des aides sociales, des soins, ou tout simplement pour la liberté, la démocratie ou la simplicité de l'administration...

Aucun ne nous a clairement confié qu'il ne trouvait plus sa place auprès de sa famille au pays, qu'il avait raté ses objectifs économiques...

Aucun n'a émit des regrets sur le fait de n'avoir pas opéré de regroupement familial, ils s'en félicitent plutôt. De toute façon ils trouveront toujours le prétexte de dire que c'est trop tard. Or, nous avons vu Abderrahmane demander un regroupement familial alors qu'il a 65 ans.

Rien dans la loi n'indique une condition d'âge pour opérer un regroupement familial. Il y a par contre des conditions de logement et de revenus qui sont pris en compte. Le logement doit permettre une « vie de famille normale », et les revenus doivent être au moins égaux au SMIC, calculés sur les revenus perçus au cours des douze derniers mois précédant la demande. Les prestations familiales ne sont pas prises en compte. En bref, ceux qui disposent de peu de revenus et qui vivent dans une petite chambre des foyers n'ont jamais pu opérer ce regroupement familial. Comment pouvaient ils habiter un autre logement suffisamment grand pour accueillir la famille sans savoir si la décision serait positive ? C'est un « cercle vicieux ».

En majorité, ils transmigrent annuellement ; ils envoient de l'argent à la famille. D'apparence, ils semblent vivre modestement. Ces entretiens n'ont été réalisés que dans un quartier « ethnique » de Marseille : autour de Belsunce (Porte d'Aix, Marché du soleil, cours Belsunce). Ils sont aussi ceux qui savent le moins lire et écrire en Français. On peut imaginer les conséquences que cela peut avoir sur la connaissance exacte de leurs droits... Ils parlent toujours approximativement des chiffres, des droits qu'ils ont, de ce qu'ils

envoient à la famille...Quand ils disent connaître tel ou tel aspect du droit, par exemple sur leur retraite, ils disent que ce sont des amis qui les ont informés.

En résumé, leur avenir peut se définir en « un retour définitif...en fin de vie »

A l'issue de cette enquête, nous n'arrivons pas à nous résoudre à l'idée que les non retours à la retraite ne sont dus qu'à des questions financières. Bien sûr, il est évident que s'ils rentraient, et nous le verrons plus loin, ils perdraient certains bénéfices. Mais nous pensons qu'il y a également une part de déracinement du pays d'origine. Ils ont pris une certaine habitude de ne rentrer que quelques semaines en congés annuellement, pas plus. Est ce suffisant pour voir grandir ses enfants, les éduquer, avoir du temps avec sa conjointe et ses proches ? Certainement pas. Des liens se sont bien souvent « rompus ». D'ailleurs nous avons vu l'exemple d'Abderrahmane, qui, mis à part sa femme,

n'entretient plus de rapport avec le pays. Il n'y va plus depuis 6 ans. C'est le seul qui ne souhaite pas s'y faire inhumer. Tout porte à croire qu'il n'y retournera plus. En tout cas, il aura mis du temps -et là on peut parler de perte de temps- à opérer un regroupement familial. Plus loin, nous verrons également avec les prémisses de notre enquête demandée par la SONACOTRA des exemples de retraités complètement isolés : passant leurs journées dans des parcs de la Porte d'Aix, ils restent assis par groupe de deux sur des cartons et y cassent la croûte. Il est à constater que ces conditions de vie pour des hommes qui ont travaillé, qui sont restés isolés de leur rôle de mari et de père loin de chez eux est loin d'être à la hauteur des espoirs qu'ils avaient en arrivant en France quand on les accueillait encore presque à « bras ouverts ». Et nous avons pu rencontrer un public encore plus précarisé que celui des foyers de travailleurs migrants. Car pour la population des foyers ou de l'habitat classique, nous avons des études réalisées, mais sur l'habitat diffus, nous verrons qu'il est moins évident de recenser les populations.

## Troisième partie

### Préconisations pour la prise en compte des besoins des immigrés vieillissants

#### *1) Agir de chaque côté de la rive*

L'objectif de M&D est d'agir de chaque côté de la rive et le cas des familles divisées par l'émigration du père de famille est emblématique de ce propos. Notamment, M&D

appréhende avec une vision globale et pluridisciplinaire les publics immigrés en apportant des solutions concrètes : médiation sur l'effectivité et l'accessibilité des droits notamment des retraites pour les hommes et les femmes ici et là bas, amélioration de la connaissance des droits de la famille du pays d'origine pour les groupes d'immigrés en France. Ainsi, elle aimerait agir concrètement sur ces sujets.

M&D a eu à traiter une dizaine de cas concernant des femmes veuves dans l'accès aux services en France. En effet, ces femmes ont eu à gérer des problèmes avec les administrations françaises par rapport aux allocations et pensions qu'elles touchent du fait qu'elles avaient leur mari présent en France.

D'un autre côté, (de ce côté de la rive), il s'agissait de faire un état des lieux sur la situation des migrants isolés et donc de faire évoluer l'accord bilatéral franco marocain sur la protection sociale, l'accès aux soins et l'exonération de l'impôt général sur le revenu (IGR) prélevé sur les retraites des migrants qui ne paieraient pas d'impôt en restant en France, ce qui les dissuadent donc de rentrer au pays.

### **1) Aider les femmes isolées ou veuves restées au pays**

M&D a eu à traiter une dizaine de cas de femmes veuves restées au Maroc : les problèmes rencontrés par ces femmes sont de plusieurs ordres qui ont trait à l'administration française. Elles sont en effet bien loin des réalités administratives, ne sachant souvent même pas lire. Et les procédures sont longues. Vivant dans les villages de la zone d'intervention de M&D dans le sud marocain, cela nécessite souvent l'aide de tiers dans leurs démarches comme traduire les courriers adressés aux administrations. M&D voudrait donc simplifier les démarches de ces femmes en ayant un rôle d'intermédiaire entre les administrations françaises et les familles isolées au Maroc par le biais des associations villageoises.

La plupart des demandes adressées à M&D au Maroc ont trait à la CRAM<sup>38</sup> ou à la CAF,... Des papiers dont nous n'avons pas l'habitude d'entendre parler en France leurs sont demandés du fait qu'elles soient étrangères: attestation de non remariage, certificat de vie, attestation de charge de famille, certificat de vie des enfants, ... Les femmes veuves peuvent rencontrer des difficultés de reconstitution de carrière pour leur mari décédé, ou pour toucher une pension de réversion.

Une convention entre la Caisse Nationale de Sécurité Sociale marocaine (CNSS) et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Sud Est a été signée. Elle permet ainsi la simplification des

---

<sup>38</sup> Caisse Régionale d'Assurance Maladie

démarches de chaque côté, s'étant rendue compte de ces difficultés. M&D propose d'accompagner cette convention dans son application. Notamment, cette suggestion a été proposée à Mme Berrada, responsable des relations internationales de la CNSS qui était intéressée.

Il s'agirait de créer un réseau de bureaux au Maroc pour faire remonter les cas rencontrés jusqu'ici où ils seraient traités en lien avec la CRAM ou les caisses de retraite.

Sur ce point, la directrice de l'association *Les Chibanis* (de Nice), assistante sociale, nous propose de collaborer dans le traitement des cas rencontrés au Maroc.

Nous pouvons également imaginer que les retraités rentrés définitivement au Maroc rencontrent des difficultés en termes administratifs. Un accompagnement pourra leur être proposé. Ces différents points pourront faire l'objet de projets à soumettre par exemple à la Fondation de France qui au mois d'octobre lance un appel à projets « vieillir dans son quartier, dans son village ». La réalisation de ce projet nécessite entre autres de donner des moyens supplémentaires aux associations villageoises afin qu'elles puissent nous communiquer au bureau de Marseille les cas qui sont à traiter. Une conception de projet est donc à réaliser à ce propos. D'autres acteurs comme l'association *Espace accueil aux étrangers* seraient intéressés de mettre en place des points d'appui au Maroc afin de répondre aux difficultés rencontrées par les immigrés rentrés au pays dans leurs rapports aux administrations françaises : caisses de retraite, assurance maladie,...

## **2) Améliorer les accords bilatéraux**

En terme d'accords bilatéraux, il s'agit de proposer une amélioration dans la prise en compte des spécificités de ce public : deux problèmes sont à régler.

D'une part, une partie des revenus des travailleurs âgés n'est versée que si le travailleur réside en France. C'est ce qu'on appelle les retraites non contributives que l'on donne même quand il n'y a pas d'ancienneté dans les trimestres : c'est le cas de l'allocation supplémentaire du Fonds Spécial Vieillesse<sup>39</sup> pour laquelle il y a obligation de résidence habituelle et effective en France. Ici, il s'agit de changer les textes de loi en France.

D'autre part, pour une retraite minimale, il n'y a pas d'impôt si le retraité marocain vit en France mais il y en a un pour celui qui décide de rentrer vivre au Maroc. Il y a sur le plan bilatéral une réflexion à mener.

---

<sup>39</sup> *Le guide du retraité étranger*, ODTI (Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels), 2001, Grenoble.

En juillet 1965, le Maroc signe une convention de sécurité sociale avec la France sur la base d'une égalité de traitement, le respect de la législation nationale, le maintien des droits acquis et le règlement des prestations en dehors du pays d'emploi. En général, les prestations garanties sont celles prévues par la Convention 102 de l'Organisation Internationale du Travail : prestations familiales, indemnités de maladie ou de maternité, pension d'invalidité, pension de vieillesse, pension de survivants, allocation au décès, accidents du travail et maladies professionnelles, soins de santé et chômage. Les allocations familiales pour les enfants demeurés au Maroc sont transférables. Nous avons donc cherché à rencontrer une personne de la CRAM pouvant nous recevoir et nous expliquer les points sur lesquels nous pourrions travailler en collaboration. Cette rencontre pourra être effective en septembre, après les congés d'été.

Depuis la loi du 11 mai 1998 appelée « Réséda » relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (loi n° 98/349), a été créée une « carte retraité », titre de séjour qui permet, en cas de retour définitif d'un retraité à l'étranger de faire des allers et venues entre les deux pays. D'une durée de 10 ans, cette carte est renouvelable de plein droit. En outre, elle permet des séjours en France d'une durée de 1 an maximum. Si la ou les pensions que touche le retraité rémunèrent des durées d'assurance maladie égale ou supérieure à 15 ans, il a droit aux prestations de l'assurance maladie du régime de retraite dont il bénéficiait au moment du départ de France, pour lui-même et son conjoint, lors de leurs séjours temporaires sur la métropole et les DOM. Cette loi stipule aussi dans son article 41, que « les travailleurs étrangers et leurs ayants droits bénéficient des prestations d'assurances sociales. A l'exception des prestations d'assurance vieillesse, le bénéfice de ces prestations est subordonné à la justification de leur résidence en France ».

## ***II) Un projet à expérimenter avec la SONACOTRA : une résidence adaptée aux retraités immigrés isolés***

En tant que connaisseur du public immigré, M&D a été sollicité par la SONACOTRA pour réaliser une étude et un budget lui est alloué pour cela. Il s'agit de connaître les attentes des retraités immigrés en terme d'accès à une résidence « de retraite » qui n'existe pas encore mais qui est à imaginer. Ce public, aussi bien en foyer qu'en habitat diffus a tendance à vieillir dans des conditions problématiques : ils ne sont pas au courant de leurs droits à des aides et refusent d'aller en maison de retraite pour plusieurs raisons...

## **1) Objectifs du projet**

Ce projet a pour objectif de connaître leurs pratiques, leurs besoins et leurs attentes en terme de « vie de retraités ». Cette proposition de la SONACOTRA semble être une des solutions tenant compte des différences culturelles et qui reste à expérimenter. Et connaître les besoins et attentes de ce public est une tâche sur laquelle le rapport du HCI attire fortement l'attention. Le but étant de rendre à la SONACOTRA une étude réalisée en 6 mois qui aboutirait à un argumentaire sur l'intégration de retraités isolés en résidence de retraite. Une première phase de test afin d'obtenir des hypothèses de travail a été réalisée : il s'agit d'un questionnaire d'environ 40 questions qui indirectement visent à connaître l'opinion du public sur la vie à la retraite. De quoi ont-ils besoin ? Quelles sont leurs pratiques en terme de va et vient entre la France et le pays d'origine ? Quelles sont leurs activités quotidiennes ?

Le terme « foyer de travailleurs migrants » ne semble plus être d'actualité. On y cherche des chambres alors qu'on ne travaille plus. Ce public est aussi financièrement précaire. Il ne pourrait sans doute pas payer plus cher cette résidence de retraite. Il semble aussi important de tenir compte de spécificités culturelles : une salle de prières, une alimentation dans le respect des prescriptions alimentaires religieuses...

## **2) Rencontrer les acteurs concernés**

Cette étude se fait en lien avec le CREOPS qui est en effet habitué à mener des enquêtes auprès du public vieillissant. Nous avons donc abordé la question au cours d'une réunion. L'objectif serait de mettre en commun nos démarches respectives. Nous avons également à rencontrer des acteurs : afin de repérer les blocages dans l'accès aux droits, nous avons besoin de rencontrer des acteurs qui connaissent ce public en terme médical, gérontologique...

Nous espérons également monter un groupe de travail avec des « alliés » de M&D, soit intéressés soit travaillant sur la question.

La recherche qui vient d'être menée constitue le point de départ de cette étude : nous avons maintenant les bases qui constituent les prémisses de l'étude pour la SONACOTRA.

Des expériences de ce genre ont déjà été menées : il s'agira donc de s'en inspirer en allant à la rencontre des instigateurs de tels projets. Par exemple, à Colombes, dans les Hauts de

Seine, une expérience de l'AFTAM porte sur la création d'un EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de petite taille associé à la transformation d'un foyer en résidence sociale adaptée au vieillissement. Nous auront donc à entrer en lien avec eux afin d'observer leur démarche...

Aussi, en lien avec le CREOPS, nous entrerons en contact auprès d'organismes afin de leur poser un questionnaire : Maisons de retraite de Belsunce, Associations d'Aide à domicile, ... Tous les acteurs susceptibles de nous apporter des pistes pour répondre au mieux aux besoins et attentes du public retraité immigré.

Par ailleurs, M&D aura besoin de se situer par rapport à l'organisme gestionnaire. En effet, la SONACOTRA véhicule auprès d'acteurs associatifs l'image d'un « exploitateur d'immigrés » et est soupçonnée de vouloir s'enrichir par cette création de résidence de retraite sur le dos des immigrés retraités. M&D a à s'imposer aussi, puisque ce qu'elle recherche, c'est de pouvoir améliorer les conditions des immigrés isolés. C'est sa notoriété en tant que mobilisateur du public migrant dans le codéveloppement de son pays d'origine qui a fait sa renommée.

### **3) Une enquête de terrain : rencontrer les retraités isolés les plus précarisés**

L'enquête de terrain prévue est destinée à connaître les pratiques, attentes et besoins des retraités. Sont à privilégier les plus âgés car dans une situation urgente. De plus, la SONACOTRA souhaiterait avoir des données sur les publics les plus méconnus, à savoir les femmes et ceux vivant en habitat diffus (hôtels meublés, chambres...).

Nous avons opté pour un questionnaire<sup>40</sup> qui sera posé à environ 100 personnes. Il contient 9 rubriques :

- données personnelles : sexe, âge, année d'arrivée...
- logement : quelles sont les conditions de logement, le prix...
- niveau de vie : quelles sont les ressources ?
- personnes à charge : qui est pris en charge ? quelle somme est octroyée en moyenne à cette prise en charge ?
- transmigration : quelles sont les pratiques en terme d'allers et retours ? Pour quelle durée et à quelle fréquence ?
- activités : comment sont occupées les journées ? Quel est le réseau de socialisation ?

<sup>40</sup> Voir annexe V : questionnaire aux retraités



- opinion sur la retraite : quelles difficultés ont été rencontrées ? quelle est l'opinion de la maison de retraite ? Comment est elle imaginée ou pourrait elle être imaginée ?
- opinion générale sur le pays d'origine : qu'est ce qui pourrait être amélioré ici ou au pays d'origine pour les retraités ?

Pour le moment, ce questionnaire n'a fait l'objet que d'une phase de test qui a concerné quelques personnes du quartier du Cours Belsunce : Quelques résultats qu'on ne peut extrapoler peuvent cependant faire l'objet d'hypothèses pour la suite de l'étude.

D'abord, toutes les personnes rencontrées ont des revenus inférieurs à 800 euros mensuels. Ils envoient entre 800 et 3000 euros par an à la famille à charge restée au pays. Ils pratiquent également tous la transmigration ; leurs séjours sont en moyenne d'un à deux mois. Ils vont voir un médecin généraliste moins de 10 fois par an. Leurs priorités quotidiennes sont le respect des préceptes religieux, de pouvoir se faire de bons plats à manger, et d'avoir de l'aide pour les démarches administratives. Aucun ne souhaite rentrer définitivement au pays d'origine mais tous veulent s'y faire inhumer. La plupart ne souhaitent pas rester dans le logement actuel : ils sont à plusieurs dans une même chambre, éloignée du centre ville, et restent toute la journée dehors, assis sur le rond point de la Porte d'Aix. Tous ont des difficultés à lire et écrire le français. Quant à aborder la maison de retraite, ils y sont plutôt réticents : ils parlent de « prison »... Ils sont d'abord en attente d'un logement décent, la plupart vivant en habitat diffus sont dans des appartements qu'ils partagent à plusieurs. Voilà les informations que nous apportent les questions. Restent à étudier les comportements, la sociabilité, le style vestimentaire et le contexte des entretiens... Il s'agit d'un public très démuné, semblant être désocialisé. L'un d'eux a été agressif, un autre a pleuré à la fin de l'entretien... Ils prennent avec eux leurs piques niques parce qu'ils passent la journée dehors. Quelques uns se rendent à la Mosquée à l'heure de la prière. Un autre arrivait de Grenoble et est à la rue en attente d'une chambre en foyer... Ce sont quelques observations qu'il peut être utile de mener, car elles constituent des indices.

## **Conclusion**

La question du « devenir vieux » des immigrés recouvre, nous l'avons vu, plusieurs problématiques, toutes plus ou moins liées entre elles. En tout cas, il s'agit bien d'un entre deux, puisque les problèmes et les solutions se trouvent ici et là bas. Il est relativement aisé maintenant d'avoir des données sur le public vivant en foyer de travailleurs migrants. Il l'est moins pour ceux vivant dans l'habitat diffus et moins encore pour les femmes isolées qui sont encore aujourd'hui « invisibles » aux yeux des pouvoirs publics. Et pourtant, le HCI fait l'hypothèse qu'elles n'auront à l'heure de la retraite que peu de revenus, surtout en cas de décès du conjoint. Selon le HCI, 57% des vieux travailleurs sont des femmes et leur situation fait d'elles une population particulièrement précaire.

Nous avons eu la « chance » de pouvoir rencontrer Saïfa, qui vit dans un hôtel meublé près de la gare Saint Charles et qui entre dans cette catégorie de femmes isolées. Combien sont elles dans ce cas ? Nous aimerions pouvoir développer les connaissances à ce sujet. Et cela peut faire partie des perspectives de M&D. Notamment, cela pourrait être intégré dans un projet plus global de sensibilisation des femmes d'origine marocaine. Notamment parce qu'un nouveau code de la famille a été adopté, mais aussi par ce qu'il y a eu une part de l'immigration féminine, arrivée seule suite à un rejet de la société : répudiées, divorcées... elles avaient été exclues.

Aujourd'hui, l'ONG Migrations et Développement a l'ambition d'accompagner le public immigré retraité : en étant présente de chaque côté de la rive, elle pourrait en effet être à l'initiative de nouvelles pratiques ne tant qu'elle connaît les problématiques dans chaque pays. D'une part, en France, des immigrés retraités d'origine marocaine ; d'autre part, au Maroc, des problématiques liées aux femmes veuves et voire de la bonne réinsertion des retraités qui rentrent définitivement.

Restent à consolider des pratiques visant à soutenir ce public dans ses démarches. Pourquoi ne pas imaginer que les retraités s'investissent dans le codéveloppement de leur région d'origine ? Ceci permettrait qu'ils se réintègrent à leur environnement en vue d'un retour définitif, avant...la fin. Ils reprendraient dans ce cas une place, leur place, et ne seraient plus dans la « Ghorba ». Et M&D a aussi une place à prendre dans le traitement du vieillissement des immigrés.



# ANNEXES

I/Bibliographie

II/Présentation de Migrations et Développement

III/Entretien avec Zineb Doulfikar de l'association « Les Chibanis »

IV/Guide d'entretien

V/Entretiens avec des retraités marocains « isolés »

VI/Questionnaire aux retraités



## BIBLIOGRAPHIE

Jacques Barou, *Etre père à distance : le devenir des enfants d'immigrés demeurés au pays d'origine*, SONACOTRA, Avril 2001.

Yassine Chaïb, in *Carrés musulmans : l'ultime geste d'intégration*, Le cahier de l'observatoire (ORIV) n°37, 2003.

Abdelatif Chaouite et Nadia Alidra, *Le vieillissement des immigrés en France*, communication à une conférence de Montpellier, 2002.

Mohammed Charef, *Etat de l'émigration-immigration marocaine et de ses relations avec le Maroc*, conférence de Casablanca, juin 2003.

CESAM & ORS, *Conditions de vie et état de santé des immigrés isolés de 50 ans et plus en Languedoc Roussillon*, Octobre 2003.

CNAV, *Le vieillissement des immigrés*, revue Retraite et Société, n°44, janvier 2005.

Salavatore Condro et Gilles Acaride, *La ville précaire : les « isolés du centre ville de Marseille*, L'Harmattan, 2001.

Rémi Gallou, *Le vieillissement des immigrés en France*, CNAV, direction des recherches sur le vieillissement, juin 2001.

Rémi Gallou, *Les immigrés isolés : la spécificité des résidents en foyer*, Retraite et Société, n°44, janvier 2005

HCI, rapport *La condition sociale des travailleurs immigrés âgés*, mars 2005.

IGAS (Inspection générale des affaires sociales), *rapport sur les immigrés vieillissants*, novembre 2002

*Immigrés selon le sexe, la catégorie de population et la nationalité d'origine*, INSEE, 1999.

Nasima Majoud, *Migrations au féminin : des Marocaines entrées seules en France*, conférence à Casablanca, juin 2003.

*Migration et phénomènes migratoires*, groupe Agence Française de Développement (AFD), Comité Français pour la Solidarité Internationale, Avril 2004.

Abdelmalek Sayad, *Condition sociale de l'immigré*, in Psychologie sociale

*Le vieillissement des migrants dans les foyers*, Les séminaires de l'ADRI.

Omar Samaoli, *Et toi mon vieux marocain, où finiras tu tes vieux jours ? Eléments d'une gérontologie transculturelle*, contribution au colloque de Rabat les 10 et 11 juin 2005, « Le troisième âge des marocains résidant à l'étranger ».

Omar Samaoli, *Immigration et vieillesse en France*, [www.yabiladi.com](http://www.yabiladi.com) , août 2005

*L'implication des immigrés marocains dans le développement de leur village d'origine*, rapport réalisé par le CREOPS, 1998.

Amir Saighi, *A l'écoute des immigrés âgés : témoignage d'un chercheur*, Ecart d'identité, n°94, hiver 2000-2001.

Emile Témime, *Vieillir en immigration*, REMI, vol.17, n°1, 2001.





**Adresse :**  
42 boulevard d'Annam, bat 4  
RDC,  
13016 Marseille  
France

**Téléphone :**  
(+33) 04.95.06.80.20

**Fax :**  
(+33) 04.91.46.47.36

**Email :**  
[md.France@migdev.org](mailto:md.France@migdev.org)

**Site Internet :**  
<http://www.migdev.org>

**Nom du Président :**  
Jacques OULD AOUDIA

**Nom de la Directrice :**  
Nadia BENTALEB

**Nature Juridique :**  
Association loi 1901

**Date de création :**  
1986

**Nombre de salariés et assimilés :**

3 en France  
29 au Maroc dont 13 assimilés.

**Nombre d'adhérents :**  
100

**Partenaires financiers :**  
Union Européenne, MAE, AFD,  
ADEME, Conseil Général 13,  
Conseil Régional PACA, ADS,  
FASILD, Fondations diverses...

**Budget :**  
637 000€

**Contact :**  
Nadia BENTALEB

# Migrations et Développement

## Présentation :

Migrations & Développement est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1986, dont le but est d'aider au développement les populations rurales du sud du Maroc. Dans chaque village, Migrations & Développement, a mis en place des principes de gestion à l'échelle locale, qui ont rendu possible le lancement de projets de développement : certains à caractère social (santé, éducation...), d'autres relatifs à des infrastructures (aménagement de point d'eau, environnement...), ou encore par le développement d'activités génératrices de revenu. **Les associations villageoises sont ainsi devenues de véritables acteurs de développement local.**

## Historique :

Migrations et Développement est une Organisation Non Gouvernementale née en 1986 à la suite de la fermeture de l'usine d'aluminium de l'Argentière La Bessée (05). Son but premier était d'aider une cinquantaine d'ouvriers maghrébins immigrés dans leur reconversion et leurs projets de retour au pays. Il fallait dès lors faire face aux problèmes de sous-développement de leurs villages d'origine : après deux ans de réflexion, de contacts et d'études, M&D a pu réaliser ses premières actions, l'électrification d'un village de l'Anti-Atlas marocain, et un voyage au Maroc pour des jeunes maghrébins et français en 1989. M&D fut progressivement poussé à dépasser ses objectifs initiaux et intervient aujourd'hui dans quatre grands domaines : Infrastructures, Coordination / sensibilisation, Formation et Activités économiques. La démarche de M&D se fonde sur la solidarité entre les migrants, oeuvrant pour résoudre des problèmes localement tout en restant en lien avec la société française.

## Objectifs :

Soutenir les zones rurales les plus vulnérables en mobilisant les migrants dans une dynamique de développement. Créer des conditions de vie favorables pour maintenir la population dans ces zones rurales, en dotant les populations d'infrastructures de base, constituant et renforçant les capacités des acteurs de la société civile, en formant les acteurs du développement à tous les niveaux. Diffuser l'expérience acquise au Maroc dans d'autres pays Méditerranéens.

## Démarche :

Engager une dynamique de développement économique à travers des programmes d'infrastructures. Continuer à promouvoir les partenariats régionaux qui permettent un impact plus important des actions et une meilleure reconnaissance du rôle des immigrés et des villageois. Lutter pour que la priorité soit donnée aux populations les plus défavorisées de ces régions rurales, en particulier aux femmes. Renforcer la place des femmes en tant qu'actrices et pas seulement en tant que bénéficiaires, en leur donnant des compétences pour prendre en charge collectivement l'organisation d'activités économiques tels que le commerce équitable, le tourisme solidaire.



# Migrations et Développement

## Domaine d'activité :

Il y a quatre grands domaines d'activités : construction d'infrastructure, formation- éducation au développement, développement d'activités génératrices de revenus, mobilisation des migrants.

## Pays et Zones d'Intervention :

Migrations & Développement intervient dans le Sud du Maroc dans les provinces de : EL HAOUZ, TAROUDANNT, TIZNIT, TATA, OUARZAZATE.

## Partenaires :

Union Européenne, MAE, AFD, ADEME, Conseil Général 13, Conseil Régional PACA, ADS, FASILD et fondations diverses...

## Antennes / bureaux à l'étranger :

En France : Estaque Marseille  
A l'étranger : Taroudannt (Maroc), Taliouine (Maroc)

## Compétences :

Montage et réalisation de projet de développement local et rural. Formation, coordination de migrants et d'animateurs. Valorisation de produits locaux. Tourisme solidaire.

## Public visé :

Grand public, migrants, OSIM, associations villageoises, population locale Maroc, élus au Maroc, autorités locales au Maroc.

## Publications :

Dossier pédagogique :

- **Juin 2004 : Manuel scolaire : Géographie - L'espace mondial / Term L, ES, S**  
*"Une association d'aide au retour : Migrations et Développement"*

Articles de presse :

- Septembre 2004, Le Monde  
*"Le Haut Conseil à l'intégration se saisit du problème des travailleurs migrants âgés"*
- *Été 2004 Côté Sud*  
*"Voyage en terres de safran"*

Rapports et actes :

- « *Echanges, développement et migrations* » Actes du séminaire " organisé par Migrations & Développement du 9 au 15 mai 1994 à Rabat et Taliouine (Maroc).
- « *Rapport ECIL (Evaluation Capitalisation des Initiatives Locales)* » sur la province de Taroudannt) : Méthodologie, Bilan, Stratégie de développement local, Fiches projets.
- « *Migrations, coopération et développement* » organisé par Migrations & Développement du 28 au 29 juin 2002 à Marseille (France).

Livres :

- « *Marocains de l'autre rive* »  
Livre écrit par Zakya Daoud.

Documentaire vidéo / DVD:

- « **Passeurs d'entre deux rives** »  
Marjane Production

Entretien avec Zineb Doulfikar : Directrice association « les Chibanis »

Mercredi 13 juillet.

Peux tu me parler des expériences des chibanis de la maison de retraite de Saorges ?

« L'expérience a eu lieu en 1996, 97, 98. Etant assistante sociale, j'avais le projet des Chibanis déjà à l'époque. Donc, quand on parle des personnes âgées immigrées, on parle forcément de maison de retraite. J'ai réussi un projet d'admission de personnes âgées en maison de retraite de l'arrière pays niçois, à peu près à 60 Km de menton. Et le directeur de la maison de retraite à Saorges est comorien, musulman. Et donc, je les avais contacté au départ, je les avais contacté pour essayer de voir si on pouvait faire admettre des personnes âgées d'origine maghrébine dans ces maisons de retraite. J'ai proposé à ces vieux immigrés de monter visiter les maisons de retraite. Une fois par mois je faisais un groupe. On montait visiter et puis au fur et à mesure, il y a des personnes âgées qui ont dit « Ah, c'est sympa, je veux bien y rentrer... » On a réussi à faire entrer une dizaine de personnes dans les maisons de retraite et à l'époque, c'était des personnes qui n'avaient pas encore 60 ans ou qui avaient à peine 60 ans et qui avaient le RMI. Donc, étant au RMI, ils gardaient leurs ressources. On pouvait pas... Le RMI n'était pas saisissable. Ce qui fait que c'était des gens qui étaient isolés hein, ils avaient 400 euros,... Et ils gardaient leur RMI, étaient nourris, logés, blanchis. Ce qui n'était pas normal par rapport aux autres résidents qui eux, étaient retraités et leur retraite était récupérée par l'Aide Sociale. Donc, ça n'a duré qu'un temps parce que tout de suite il y en a qui sont passés à la retraite. Leur RMI n'était pas saisissable, et donc ils se sont habitués à ça. Et j'ai expliqué que quand la retraite allait arriver, on va essayer qu'ils gardent 50 % de leur retraite, puisque c'est des gens qui continuent à entretenir de la famille au pays. Donc, quelques uns sont passés à la retraite entre 60 et 65 ans. On leur a fait la liquidation de la retraite et du fait qu'ils étaient en maison de retraite, la retraite a été saisie. A 100 % avec un reversement de 10% en argent de poche. Ils ont très mal accepté ça parce que ça faisait à peu près 350 ou 400 francs par mois de reversés. Et ça suffisait pas pour eux pour leurs cigarettes, tout ça et surtout pour envoyer de l'argent au pays. Donc, avec la DDASS, on a décidé de faire des dossiers de ces personnes là et de les proposer au Conseil Général. En demandant à ce que ces personnes âgées admises en maison de retraite soient considérées comme des personnes âgées en France, françaises, dont l'un des deux conjoints reste à domicile. Donc, il y a un texte de l'Aide Sociale qui stipule que quand il y a une des deux personnes du couple qui est admise en maison de retraite, homme ou femme ; la personne restant au

foyer garde 50 % des revenus. On a voulu jouer sur ce texte là en disant que là en l'occurrence la personnes âgée entre en maison de retraite et l'épouse est au foyer mais pas ici. En Tunisie, en Algérie ou au Maroc. Elle a besoin de ces 50 % de revenus, parce que quelques fois il y a encore des enfants. Et on nous a refusé ça en disant que justement elles étaient pas en France. Et donc, on a refusé de faire le reversement des 50% des revenus. Dans les textes, il n'y a pas marqué « en France » ou « en dehors de la France ». Donc, du coup le projet a capoté ; c'est qu'ils ne pouvaient pas rester en maison de retraite à cause de ça. Eux sont obligés de subvenir aux besoins de la famille restée là bas. On leur récupérait toute leur retraite ; on leur versait de l'argent de poche et ils pouvaient pas rester. Donc, ils sont sortis. La plupart,...quelques uns ont été SDF pendant plusieurs mois et les autres ont trouvé des chambres avec des copains. Les foyers sont pleins, donc c'est pas possible. Et alors, c'est vrai que quand on avance à l'Aide Sociale qu'ils coûtent beaucoup plus cher à la société en étant SDF ou en logement insalubre parce qu'ils sont malades...plutôt que d'être en MR... Donc, le projet n'a pas marché. C'est dommage, parce qu'il y en avait qui ont réussi à s'intégrer, à y vivre vraiment , à créer une dynamique dans la maison de retraite parce qu'ils se retrouvaient entre eux. Ils se sont intégrés avec les autres résidents. Par exemple, ceux qui étaient valides s'occupaient des invalides, des français : ils poussaient les fauteuils, ils mettaient la table... Et du fait que le directeur était musulman, au niveau de la nourriture, il leur achetait de la viande Halal, il a même fait mettre le câble pour qu'ils puissent regarder les émissions du pays d'origine. Et puis comme le village, ça leur rappelait leur village de montagne, ils se sont bien intégrés dans le village. Tout le monde les connaissait. Mais il y avait ce problème d'argent qui était insoluble. Donc, ce qui serait bien, c'est de travailler sur ce texte de l'Aide Sociale. »

Est ce que tu en as parlé au HCI ?

« Oui, j'en ai parlé mais je sais pas s'ils en ont parlé dans leur rapport. Ils vont devenir dépendants, toutes ces personnes. Qu'est ce qu'on va faire ? Les foyers Sonacotra sont pas aux normes. La plupart n'ont pas d'ascenseur. Les douches,... tout ça ne sont pas équipés. Mais comme ils veulent les faire passer en résidence sociale, ils font équiper les foyers. Mais ils vont quand même avoir le problème de la navette ; c'est à dire les immigrés qui vont et viennent entre les deux continents. Comment est ce qu'ils vont faire ? Ils vont leur garder leur chambre pendant trois mois ? Ils vont payer leur chambre pendant trois mois ? Enfin, je sais pas trop comment ils vont faire... »

Comment ça se passait avec ceux qui étaient en maison de retraite... ?

« Et bien là ils partaient, ils faisaient quand même la navette. Comme la maison de retraite leur garde trois mois la chambre ; puisque là j'ai monsieur Bourrazak, il est en maison de retraite. Lui, il a pas de famille, pas d'enfants ; on lui donne juste son argent de poche. Non pas qu'il est heureux, mais il est bien. Il était à la rue, donc il est bien : il mange, il dort. Il est parti au Maroc trois mois, donc on lui garde la chambre. Donc, le 19 septembre soit il faut qu'il soit revenu, soit il lâche la chambre. »

Leurs besoins étaient ils satisfaits ?

« Ah bien oui, manger, dormir, se laver. Ils participent à l'animation, ... Après, le relationnel ; ils n'ont du relationnel qu'avec des gens du pays, des français, des personnes de là haut et euh pour que ça marche aussi il faut qu'il y ait un groupe. C'est vrai qu'il faut qu'il y ait plusieurs personnes d'origine maghrébine ensemble, pour qu'ils puissent se retrouver, parler du pays, parler leur langue. Là, en l'occurrence, M. Bourrazak parle bien français. Il se débrouille. En plus il boit un verre de vin de temps en temps. Alors que par exemple, ceux qui font la prière, d'abord on est obligé de leur donner une chambre seule. D'abord il faudrait les mettre à deux dans une chambre. C'est comme dans les foyers Sonacotra, ils se retrouvent par village, par région. Là haut, ils se retrouvent par la langue, la religion. Donc, il faut qu'il y ait un petit groupe de 5 ou 6. S'ils parlent bien la langue, ils vont s'intégrer... Enfin, il y a d'autres problèmes. M. Bourrazak parle très bien français mais c'est vrai quand on lui pose la question de la maison de retraite, il dit « c'est une prison » parce que ce sont des gens habitués à vivre seuls, à vivre libres, tout ça. La maison de retraite, il y a un règlement intérieur. »

Est ce que tu as eu des nouvelles depuis de ces gens qui étaient en maison de retraite ?

« Non, non. Il y en a quelques uns que j'ai revus par la suite, mais je les plus revus du tout. Il y en a qui sont rentrés. Il y en a deux qui sont rentrés définitivement en Algérie. Il y en a un qui est décédé et l'autre est encore là bas. Il y en a un que j'ai retrouvé dans le rue, un SDF, un tunisien, deux mêmes, il y avait deux tunisiens...parce qu'ils avaient pas de logement et tout ça et voilà hein. J'avais une dame, qui elle a été récupérée par son fils. Il lui a trouvé un studio. Elle a l'allocation logement, ça va, ça se passe bien. Et puis les autres, non j'ai plus de nouvelles. Il y en a un qui est rentré définitivement en Tunisie. Deux algériens et un tunisien sont rentrés définitivement. »

Dans quelles conditions sont ils rentrés en maison de retraite ? Qu'est ce qui les a convaincus ?

« Au départ, c'était des gens qui avaient pas de logement correct. Ca, c'est la première chose. Ensuite, j'ai réussi à les convaincre en leur expliquant que ce serait rentable, surtout que je comptais qu'ils touchent les 50% de l'Aide Sociale... Il y avait aussi l'appât de l'argent. Ils se disent que ils paient le loyer, l'eau, l'électricité, tout ça, ils ont pas la moitié de leur retraite. Alors qu'en maison de retraite, je vais être bien et j'aurai la moitié de la retraite. Et quand ils ont vu que ça marchait pas comme ça, ils sont partis. »

Qu'est ce que tu as ressenti comme barrière, ...

« Je leur faisais des visites une fois par mois. Ils ont vu que c'était bien, que c'était propre, ils ont rencontré le directeur. C'est vrai que le fait que le directeur soit musulman, ça a joué. Voilà. En plus, il rentrait du pèlerinage, il leur en a parlé. Il parle un petit peu arabe ; il parle surtout arabe littéraire parce qu'il est comorien. Donc, je pense que ça a joué aussi. Mai euh, je pense que le fait qu'ils aient vu où c'était, le village était sympa, les gens les ont bien reçus... Je sais pas s'ils seraient restés longtemps. L'expérience a pas été assez longue pour savoir s'ils allaient rester. Mais il sont bien restés un an à deux ans pour certains. Mais dans le temps, je sais pas ; l'expérience n'a pas été concluante... »

## Guide d'entretien : *A la rencontre des retraités marocains isolés*

L'émigré : Son départ du Maroc

Connaître ses conditions d'existence avant l'émigration et comment il est venu en France

- Age du départ
- Région d'origine
- Composition de la famille : conjoint, enfants,...
- Situation professionnelle avant le départ ?

**L'immigré en France** : connaître sa situation en France, en particulier ses échanges avec son pays d'origine, ses objectifs futurs quant à un retour éventuel.

### Les trajectoires

- Durée de la présence en France
- Professionnelle
- Age de la retraite, depuis combien de temps
- Résidentielle : hôtel, foyer, appartement,...

### **Relations avec la famille**

- Parents Frères et sœurs Epouse et enfants
- Regroupement familial
- Aller retour au pays : fréquence et périodisation
- Pour quelles raisons ?

### **Statut actuel au moment de l'enquête**

- Ressources
- Rythme de vie, relations avec les autres immigrés, activités quotidiennes,...
- Etat de santé, notamment du à l'activité professionnelle,...
- Savez vous lire et écrire ?
- Avez vous accès à l'information sur vos droits ? Si oui, de quelle manière ?
- Vision de la maison de retraite

### **Le retour**

- Rentrerez vous ou pas ?
- Pourquoi et quand ?
- Quels sentiment cela vous donne t il de rentrer ou de rester ?
- Garderez vous des liens avec la France ? Pourquoi ? Comment ?
- Où souhaitez vous être enterré ?

## Entretien de Mohammed

De quelle région êtes vous originaire au Maroc ?

« De Er rachidia »

Vous aviez quel âge quand vous êtes arrivé en France ?

« Je sais pas, je suis arrivé en 72. »

Vous avez quel âge aujourd'hui ?

« 65 ans »

Pourquoi vous êtes parti ?

« Ma femme était là bas, les enfants...mais on m'a appelé pour venir travailler...ici »

Et votre femme ?

« Je me suis marié avant de venir ici et après j'ai divorcé, euh je reviens ici et deux ans après je me suis marié. »

Et là, votre femme, elle est au Maroc ?

« Oui »

Et lorsque vous êtes arrivé, vous faisiez quoi comme travail ?

« J'étais maçon, dans le bâtiment »

Quand êtes vous arrivé ici à Marseille ?

« Je suis arrivé en 79, avant j'étais à Nancy »

Et vous habitez où ?

« Au foyer, ...au foyer Sonacotra »

Et vous y habitez toujours ?

« Oui...oui »

Vous allez toujours au Maroc ?

« Oui, oui, deux ou trois fois par an ...là, je pars à la fin du mois... »

Comment vous vivez cette situation, maintenant que vous êtes à la retraite ?



« Comme avant, hein... »

C'est à dire...

« C'est à dire, comme avant, le travail, la retraite....je partais 4 ou 5 mois, je vais aller là bas et après je reviens ici »

Et votre vie au foyer sonacotra ?

« Oui c'est difficile euh il y a pas de logement ici...mais je suis en bonne santé... »

Est ce que vous avez pensé à faire un regroupement familial pour faire venir votre femme ?

« Et euh, je sais pas...hein »

Vous savez pas si elle a envie de venir ou...

« Parce que je gagne pas beaucoup.... »

Sans indiscretion, combien vous gagnez en gros ?

« 800 euros et euh...j'arriverais pas à vivre ici avec les enfants et ma femme et tout »

Combien il vous reste à vous ?

« Le loyer c'est 53 euros par mois, après j'envoie à ma femme 200 euros, 100 euros, 150 euros...tous les mois... »

Vous avez des enfants....

« Oui, deux filles,...elles sont au Maroc, et j'ai des petits enfants, un de 95 et l'autre de 99 »

Est ce que vous lisez et écrivez le Français ?

« Non, j'écris arabe et je parle berbère »

Pour revenir à vos revenus,

« J'ai la retraite, et la vieillesse... »

Comment vous voyez votre avenir ?

« Moi, je connais pas l'avenir...j'y pense pas l'avenir...c'est Dieu qui a écrit...l'avenir »

Mais vous pensez passer votre retraite ici ?

« J'ai 65 ans, je suis plus tout à fait jeune. Maintenant, à 70 c'est fini hein...si si... »

Non, c'est au Maroc, mais ici ...

« Même ici, 75, c'est fini, même si pas mort, même tu fais rien, c'est la vie...si tu fais rien, ça y est c'est fini... »

Comment vous expliquez de ne pas passer votre retraite avec votre famille ?

« Mais j'ai pas les moyens... »

Et si vous touchez votre retraite là bas ?

« Après il va couper la moitié, ou bien quelque chose comme ça... (il fait un geste de la main pour montrer que l'on coupe sa retraite) Si tu restes ici, il y a plus...Si tu vas là bas, il enlève de l'argent. C'est pour ça tu restes ici, mais tu vas là bas, combien tu touches ? »

Et donc, vous avez travaillé 40 ans ?

« Non, si je travaille 40 ans, je rentre au Maroc ...et vous avez la retraite complet...Moi, j'ai travaillé euh 30 ans, ou bien 28. »

Et au Maroc, vous avez travaillé avant de venir en France ?

« Oui. »

Et vous n'avez pas eu des droits là bas ?

« Non, non, non, non, non ! c'est comme au noir ici. Y a pas de fiche de paye, il y a rien. Si t'es pas content, tu viens pas demain, voilà. »

Est ce que vous pensez à votre vieillesse, est ce que vous pensez continuer à vivre tout seul ?

« Je sais pas...Si tu touches la retraite complet, ou bien tu restes ici, ou bien, tu va là bas et tu touches comme un salaire...Si t'arrives pas à 40 ans de travail, tu gagnes pas tout...Bien sûr, tout le monde ici part, il y a plus personne (il fait un geste pour montrer les autres clients du café, tous immigrés algériens ou marocains) »

Comment vous voyez la vie ici en France ?

« Oui, oui...mais ici c'est pas bien...les filles...ceux qui font la délinquance...Ici, si tu tapes une fille, tu vas en prison...c'est pas comme chez nous »

Chez vous vous avez le droit ?

« Oui, oui, même sa femme, vous avez le droit »

Qui est ce qui donne le droit ?

« C'est l'état ! »

...

## Entretien de Mohammed

D'où êtes vous originaire ?

« De Zagora, je suis Sahraoui... »

Quand êtes vous arrivé en France ?

« En 1958...octobre 1958 (il me montre sa carte de séjour) »

Pour travailler ?

« Oui, oui, pour le travail...et c'est fini le contrat et maintenant j'ai pris la retraite et je suis bien. »

A quel âge ?

« A 60 ans. »

Vous avez travaillé 40 ans ?

« 40 ans, oui...J'ai 150...156 trimestres.(ce qui équivaut à 39 ans) »

Et votre métier ?

« Maçon. »

Vous avez toujours été maçon ?

« Oui, oui »

Au Maroc, avant de venir ici, vous avez travaillé ?

« J'ai travaillé au Maroc, oui, oui...j'ai travaillé de 53 jusqu'à 58 à Casablanca...mais ils te donnent rien à la retraite au Maroc euh...maintenant oui, avant non. »

Et votre famille ?

« Ma femme est là bas, à Casablanca et mon fils il est au Canada. »

Ils ne vous ont pas rejoint en France ?

« Non. Ma femme elle est venue une fois ici, elle a soigné, elle est restée après elle est partie. Elle est restée 20 jours ici, après elle est partie. Elle peut pas rester ici. »

C'est vous qui partez au Maroc ?

« Ah oui ; c'est moi qui va aller, je reviens, je repars. »

Quand vous travailliez, vous y alliez combien de fois par an?

« Ca dépend, ça dépend...2 fois par an, une fois par an, ça dépend...quand il y en a de l'argent plein...(rires) »

Maintenant, à la retraite, vous y allez plus souvent ?

« Oui...je reviens, je repars... »

Combien de fois par an ?

« Ca dépend...deux fois par an... »

Et vous restez combien de temps là bas ?

« Ca dépend...3 mois...4 mois. »

Vous partez en Bateau, en avion... ?

« Non...par l'Espagne... »

En voiture ?

« A la voiture, oui. »

Vous allez rejoindre votre femme ?

« Oui, à Casablanca...après je descends à Zagora...Je prends le car, je pars à Zagora...Il y a mon frère, il y a ma sœur, et tout. J'en ai des terres là bas, j'en ai des dattes...à Tazrout. »

Et votre retraite, elle est de combien ?

« (rires) Ah ça la retraite...ici là ? »

Oui ici.

« Ah beaucoup...1400 euros par mois »

Et vous habitez ici à Marseille, dans un logement...

« Oui ici à Marseille...Dans un appartement de la mairie, je paye un loyer, ils me remboursent un peu, je paye un peu, voilà. »

Ca vous permet d'envoyer de l'argent à votre famille ?

« Ah oui, c'est obligé. Tous les mois. Ca dépend, deux fois par mois. Quand on est au téléphone, il me marque l'argent, il me dit combien il a besoin et j'envoie. »

Donc là, sur le papier que vous m'avez montré, vous envoyez 500 euros.

« Oui, 500 et 500 le mois prochain...la la...le treize, non le treize de juin. »

Vous envoyez 1000 euros par mois ?

« Ca dépend, ça dépend. Quand j'en ai, je l'envoie. C'est mieux que ma femme le garde au Maroc. »

Ici, vous vivez bien ?

« Je suis bien, je suis bien. Je mange, je dors, je suis tranquille. *Al amdoullillah*.<sup>41</sup> »

Et comment vous voyez la suite des choses...vous comptez rentrer au Maroc ?

« Il y en a quelqu'un qui a essayé, qui touche là bas la retraite, ici la France, il veut pas. »

Oui, parce que là bas, vous ne touchez pas le même montant. Mais vous, vous vous êtes renseigné dans les administrations ?

« Non, moi, j'ai rien demandé. Moi, j'ai la carte bleue, quand j'ai besoin d'argent, je vais là bas à la banque, je retire. Pour moi, il y a pas de problèmes. »

Ce n'est pas un problème de vivre moitié ici, moitié là bas ?

« N'importe moi...(rires) Je suis bien, je suis bien, *al amdoullillah*. »

Comment vous vivez ces allers retours entre la France et le Maroc ?

---

<sup>41</sup> *Al amdoullillah* : expression en arabe qui signifie *Dieu merci*.

« Je suis bien, je suis bien, ça me dérange pas. Moi je préfère ici que là bas. Je préfère vivre là que là bas ; c'est une question d'habitude. J'ai pris l'habitude, ça fait 45 ans...c'est pas pareil. Tu vas dans un bureau, on te donne les papiers tout de suite. Tu vas là bas, tu reviens demain. Tu reviens demain, après demain. Tu vas pour un papier, tu reviens demain, après demain, après demain...Non. Ici, t'as le papier tout de suite « voilà monsieur » et encore il te dit merci, là bas il te dit même pas merci. »

Vous avez l'air de bien vous débrouiller avec l'administration !

« Ici, ah je suis bien, moi. »

Et vous vivez seul dans votre logement ?

« Ah oui tout seul. Et non... »

Vous arrivez à vous débrouiller pour le ménage,.... ?

« Et oui, tout. Je fais les escaliers, l'appartement, le couscous...Je suis Sahraoui, moi. »

Et vous n'avez jamais eu d'accident dans votre métier ? Parce que la maçonnerie, c'est quand même fatigant.

« La, la, je suis bien, moi. Je suis en forme. Au travail, c'est mieux que maintenant, tu bouges. »

Ca peut être dangereux pour la santé, non ?

« Non, tu fais attention. Il t'arrives rien. Jamais d'accident de travail. »

Et après neuf ans de retraite, vous imaginez que vous aller rentrer dans une maison de retraite ?

« Non, non, non. »

Alors comment vous ferez, tout seul ici ?

« Quand je suis fatigué, je m'en vais, je meurs là bas, (rires). »

Comment vous allez le savoir ?

« Quand moi, je suis fatigué, je peux pas marcher, je prends l'avion, et je reste là bas, voilà. »

Et vous retrouvez des gens de votre pays ici, vous leur parlez ?

« Je discute un peu avec lui (en désignant un ami qui tient un magasin et qui est marocain) et un peu des algériens. Il y en a des gentils, il y en a, il y en a. Il y en a qui sont gentils plus que les marocains. Mais pas les tunisiens, non. Et les français, ah si, il y en a des bons. Il y en a des racistes, très racistes. Ici les racistes, c'est pas les français, c'est les étrangers : c'est les italiens, les espagnols, les arméniens. Je travaillais beaucoup moi avec les espagnols, les portugais...je sais parler un peu en portugais, moi. J'ai travaillé beaucoup avec les espagnols, les italiens, les portugais. »

Et vous n'avez qu'un fils ?

« Non, j'ai deux filles ; une qui a 14 ans qui va à l'école. La plus grande a 26 ans. Elles sont au Maroc toutes les deux. »

Votre femme est jeune, quel âge elle a ?

« Je sais pas moi, 40 ans...45 ans (rires) »

## Entretien de Saïfa

De quelle région êtes vous originaire ?

« De Oujda. »

Votre prénom ?

« Saïfa »

Depuis quand êtes vous en France ? Quelle année ?

« 1972, c'est à dire je me suis mariée en 1967...et puis on est revenus ici. On est tombés sur la grève et après on est repartis et après on est revenus en 1972...On a acheté un studio vers la Corniche, boulevard 117. On l'a vendu. Et puis on a eu un appartement...et puis après mon mari il est décédé, c'était en 196...en 1994. Ca fait 10 ans. »

De quoi il est mort votre mari ?

« Euh, il est mort du cœur, il était ingénieur EDF à Casablanca, Marrakech, Ouarzazate, Zagora...euh Er Rachidia. »

Il était français ?

« Oui, il s'appelait M. S... »

Vous vous êtes mariée à quel âge ?

« A 23 ans. »

Quel âge avez vous ?

« Euh 60 et quelques euh 65 ans. Je suis vieille. Alors mon mari il est mort en 1994, je suis restée toute seule dans mon appartement. Après j'ai vendu l'appartement, j'ai pris une chambre. Je vais au Maroc, je viens ici... »

Vous avez une maison au Maroc ?

« Oui, oui, je vais aller là... »

Donc, vous passez 6 mois au Maroc, et 6 mois ici à l'hôtel...

« Voilà et là il faut que je trouve un appartement, ou acheter ou à louer. Quand on est venus, la France elle était un peu gaie. Maintenant, il y a le chômage... C'est dur pour être Président, c'est dur pour être dans le gouvernement. Ou alors il faut voler. C'est dur, hein, c'est difficile. »

Vous avez une retraite ?

« Euh, oui, oui, ça y est oui. »

Vous avez travaillé où ?

« J'ai travaillé à l'infirmerie. Au Maroc ; j'étais jeune et j'étais belle. »

Quand vous êtes arrivée en France, vous étiez encore infirmière ?

Elle ne répond pas

Ce qui m'intéresserait, c'est de connaître vos conditions de vie...

« La France, c'est la mère de tous les arabes. »

Comment vous vous êtes retrouvée dans cet hôtel...

« C'est à dire quand il est mort mon mari, je suis restée toute seule. Ensuite, j'ai perdu mon chien. J'étais complètement démoralisée. Mais j'ai bon caractère. Je suis souriante, je suis gaie...Ma fille elle m'a dit...Elle m'a bien reçue, elle m'a bien reçue. Quand j'ai vendu, ma fille elle m'a dit « je te prends en charge » ; Ca va, je suis pas bête, j'ai bien compris. Grâce à ma poche aussi. (rires) Si on pas la poche, qui te reçoit ? Alors après j'ai pris ma valise, mes papiers et je suis venue ici. »

Depuis combien de temps vous vivez ici ?

« Euh, trois mois. »

Et avant ?

« Je suis restée trois mois chez ma fille, et trois mois ici. »

Vous payez combien de loyer ici ?

« Eh, ça coûte cher : 12 euros par nuit. Dans un hôtel c'est mieux, parce que tu as pas de charges. »

Mais 12 euros par jours, ça vous fait...

« 400 euros par mois. »

Vous arrivez à vivre ?

« J'ai calculé. J'ai calculé. Je paye pas l'eau, je paye pas l'électricité, je paye rien du tout. C'est net de charges. Mon mari, il a pris la retraite. Il m'a laissée perdue. Je suis pas perdue, mais je peux plus. »

Vos revenus de retraites, de pensions...

« Ah vous savez, la retraite, la retraite, je peux pas vous dire. »

Non ?

« Non, je peux pas vous dire, ni je gagne plus ni je gagne moins. Parfois j'y arrive pas, on arrive pas. Parfois on achète les médicaments, le médecin. Il y a la cuisine, il faut que tu calcules. Et voilà, j'y arrive pas »

Vous partez quand au Maroc ?

« Là, bientôt. Je vais aller chez le dentiste. Dès que ça sera fini, je prends le car. »

Vous partez combien de temps ?

« 6 mois »

Vous vivez seule là bas ?

« Toute seule. J'ai un frère. J'ai une amie sahraouia, quand je viens elle s'occupe de moi, elle fait le ménage. »

Quels liens avez avec le Maroc ?

« Je préfère la France, elle vous reçoit, elle vous respecte. Chez nous, on nous jette comme une ordures. C'est vrai. Ils vous connaissent pas. Vous comprenez ? Il y a quelqu'un qui a remplacé mon mari... Il s'appelle, euh, je me rappelle plus son nom... Il a été remplacer mon mari. Il a travaillé avec mon mari et il achetait des cigarettes à mon mari quand mon mari était patron. Et il a fait des études, il a travaillé à l'école... Abderrazak, voilà. Quand mon mari a pris la retraite, il est allé voir Abderrazak. »

« Son téléphone sonne, c'est sa fille. « Allo ? Oui, oui, bonjour ma fille, ça va ?... » (le coup de fil dure 3 ou 4 minutes environ)

Vous mangez tous les jours au restaurant ?

« Oui, oui, ça me revient à 450 euros. »

Par mois ?

« Non, non, par jour. » (je pense qu'il s'agit de 4,50 euros)

Par jour ?

« Pourtant, je voudrais écrire à l'EDF, je vais lui téléphoner pour qu'ils m'aident. »

Pour votre mari décédé, vous touchez une pension ?

« Non, non, »

Et votre fille, elle vous aide ?



« Ah oui, moi j'ai un peu l'écriture faible. Elle m'aide pour les papiers. J'ai travaillé toute ma vie pour elle. Elle a 4 diplômes. »

Elle habite où ?

« Elle est à Vitrolles. Si j'avais la voiture je vous y ramène. Mais je crois qu'il est jeune, il va la quitter ; elle se rend pas compte. Il a pas de pognon. Chez elle, je suis malheureuse, c'est pas comme chez soi. Là, à l'hôtel, ça va. »

Mais vous avez un appartement au Maroc...

« Ah, j'ai une maison au Maroc. Il y a des copines qui viennent chez moi. »

Et vous ne comptez pas vous y installer ?

« Euh, moi je suis un peu ici un peu là bas. Et il y a ma fille ici. »

Mais votre fille, elle ne veut pas que vous rentriez au Maroc ?

« Elle m'a dit de prendre un appartement. Si vous entendez quelqu'un qui veut vendre...Je préfère acheter. C'est cher. J'ai tous les papiers de notaire ici, de la poste...Maintenant, je suis tombée sur une fille elle est très gentille elle m'aime bien, elle m'explique sa vie. »

C'est qui cette fille ?

« Elle est dans une agence... »

Dans une agence immobilière ?

« Oui, oui. Moi je voulais par ici, dans le quartier, car la nourriture elle est un peu moins chère. Si je trouve un appartement, je prendrai votre numéro de téléphone, vous passez par là ? Voilà, vous passez, vous me donnez votre adresse... Moi en plus je me suis pris un rhume...Je me suis lavée la tête avec de l'eau froide. »

Est ce qu'il y a de l'eau chaude ici à l'hôtel ?

« Oui oui, c'est un lavabo. »

Vous avez la douche ?

« La douche elle est là mais je peux pas monter. Au troisième étage, il y a pas de douche... C'est un roman si je discute. C'est drôle mais tout à l'heure, je suis sortie et je me suis dit « il y a quelqu'un que j'ai jamais vu qui va m'embrasser. C'est qui ? » Et finalement je te fais la bise (elle me fait la bise)...voilà. »

## Entretien de Abdelatif

Parlez moi de votre immigration...

« Je viens de Ouarzazate. »

Pourquoi êtes vous venu à Marseille ?

« On est venus pour travailler. C'est nous même, on est venus pour travailler. »

Directement à Marseille ?

« Directement. »

Quand êtes vous venu ?

« En 1963. »

Et vous aviez quel âge ?

« A peu près 25. »

C'était en quelle année ?

« Le 02/05/38. En 1938. Je suis né en 38. Je suis venu à peu près à 25 ans. Alors quand on est arrivés ici, on cherche pas le travail. On chôme pas. Alors les hôtels, où c'est qu'on habite : 4 ou 5. Il y a 4 ou 5. On fait le manger dedans, on dort dedans. Tout il sent le gaz, les chambres... Et la douche, une fois par semaine. (Rires). Alors maintenant, depuis qu'il y a les foyers, grâce à Dieu ; de l'eau chaude. Depuis 87 jusqu'à maintenant. Ah, il y a de l'eau chaude, il y a tout, le gaz, le frigidaire, tout, tout. »

Et vous y habitez une chambre ou un appartement ?

« Au foyer, moi c'est un studio. Mais même dans les chambres, il y a tout ce qu'il faut. Bien propre et tout. »

Vous habitez seul ?

« Ah non, dans un studio, on est deux toujours. »

Et votre famille, elle est où ?

« Elle est là bas. Qu'est ce qu'elle va faire maintenant ? C'est fini, c'est trop tard. Quand on est jeune, il y en a qui disent pourquoi faire tu travailles ici sans femme sans rien du tout : va chercher ta femme comme tout le monde. On y a pas pensé. »

A quel âge vous vous êtes marié ?

« A peu près 18, 19 ans en 57. Avant de venir en France. »

Et vous avez des enfants ?

« Ah oui, il y en a qui sont ici. »

Vous avez fait un regroupement familial ?

« Non, non, ils sont là bas. Celui qui est là, il est venu ici, il s'est marié et il a fait ses papiers. »

Vous avez un contact avec lui ?

« Il est avec moi. »

Il est avec vous au foyer ?

« Oui. »

C'est avec lui que vous partagez le studio ?

« Oui. »

Depuis quand vous êtes à la retraite ?

« Depuis 2001. Depuis le 1<sup>er</sup> 10 2001. Et je gagne plus que quand je travaille. Je gagne plus. »

Vous avez travaillé 40 ans ?

« Oui, je gagne plus maintenant. »

C'est à dire, vous avez combien ?

« Je gagne 12, 13 cents. Avant, je ne touche pas comme ça. Quand on a la retraite, c'est pas pareil, c'est pas comme quand on est jeune. »

Quel était votre métier ?

« Etancheur. Dans le bâtiment. Quand j'ai arrêté le boulot, je gagnais 50 francs de l'heure. »

Et vous retournez au Maroc ?

« Quand je travaillais ? »

Non, maintenant ?

« Ah oui, je vais, je viens. C'est comme ça la retraite. Impeccable. »

Vous rentrez combien de temps ?

« Ca dépend. Parce que j'ai tout, j'ai le domicile. Que je dorme ici ou là bas, c'est pareil. Comme j'y vais. »

Vous préférez être ici ou là bas ?

« C'est à dire...Ca dépend. Quand tu es fatigué là, tu vas là bas. C'est différent. Ici, tu es seul. Là bas, il y a la famille, les enfants, les petits enfants. Pour moi, c'est pareil. »

Comment vous voyez le futur ? Vous comptez faire tout le temps ces allers retours ?

« Ah non, il faut que je reste là. Je vais vivre ici plus que là bas. »

Pourquoi vous n'avez jamais fait venir votre famille ?

« Maintenant, c'est à dire... Là bas, c'est mieux, les femmes les familles, c'est pas mal. »

C'est à dire, les femmes ?

« C'est à dire c'est bien mieux qu'ici. Là où on habite, dans la campagne et tout. Tu entends rien que les oiseaux. »

Et vous vous êtes sacrifié ?

« Ah oui, quand je travaille ici, oui, j'ai sacrifié. Mais maintenant, non. »

J'imagine que vous envoyez de l'argent à votre famille...

« Quand je travaille et maintenant, non. Je prends tout l'argent. Je vais à la poste, je retire 6 mois ou 3 mois. Pas comme avant. »

Vous avez fait des projets au Maroc, des investissements ?

« Non, pas de projet. On a une maison. »

Avez vous déjà imaginé de rester ici et d'aller en maison de retraite ? C'est quoi pour vous une maison de retraite ?

« La maison de retraite, ah non. (Rires) Je peux pas. Lui, qui a pas des enfants, qui a pas de femme ; oui, il part en maison de retraite. C'est pas comme moi, non. Pas besoin de la maison de retraite. J'ai les filles, j'ai les garçons, il y a ma femme. »

Quel âge elle a votre femme ?

« Elle est née en 38, c'est comme moi. »

Vu votre situation, on ne peut pas imaginer que vous alliez en maison de retraite...

« Non...La maison de retraite, qu'est ce qu'il y a ? Personne. »

Avez vous rencontré des problèmes pour toucher votre pension par exemple ou d'autres problèmes...Par exemple, pourriez vous toucher votre retraite au Maroc ?

« Ah oui, j'ai l'argent de la retraite. Mais si tu vas là bas, ils te prennent de l'argent. Alors, c'est mieux de la toucher ici.»

Tout à l'heure, vous avez dit que si vous le vouliez, vous pourriez rentrer là bas. Alors, qu'est ce qui vous... Pourquoi vous ne rentrez pas définitivement ?

« Euh, comment on dit...c'est pas beau là bas ! (rires) Si là il fait pas beau, je vais là bas. J'ai la double nationalité. »

Ce qui vous plaît, c'est d'avoir le choix ?

« Eh oui. Ici, c'est pas que c'est beau. C'est pas que c'est pas beau non plus. Il me manque rien ! On a perdu du temps pour rien. Et oui, parce que on part en congé une fois par an, un mois par an. »

C'est à dire ?

« C'est à dire quand t'es avec une femme et que tu es avec elle toute l'année, ou que tu es avec elle un mois par an, c'est pas pareil ! (rires) C'est pas pareil. »

Qu'est ce qui est le mieux alors ?

« C'est mieux qu'elle soit avec moi toujours. Toutes l'année. Normalement. Surtout quand on est habitués. La famille normalement tu la prends comme une bague. Dès que tu l'as, tu meurs ensemble. Même à la mort. Quand t'es marié, c'est fini. Personne qui t'embête... »

## questionnaire aux retraités isolés

### Données personnelles

#### 1. Sexe

1. homme  
 2. femme

#### 2. Quelle est votre situation familiale?

1. marié(e)  
 2. célibataire  
 3. divorcé(e), séparé(e)  
 4. veuf(ve)

#### 3. Quel est votre pays de naissance?

1. Algérie  
 2. Maroc  
 3. Tunisie  
 4. Autre

#### 4. Quel âge avez vous?

1. moins de 60 ans  
 2. entre 60 et 70 ans  
 3. plus de 70 ans

#### 5. Depuis quand êtes vous en France?

donner l'année d'arrivée

#### 6. Quelle était votre profession?

1. agriculteur  
 2. artisan, commerçant, chef d'entreprise  
 3. cadre, profession intellectuelle supérieure  
 4. ouvrier dans l'industrie  
 5. ouvrier du bâtiment

#### 7. Depuis quand êtes vous à la retraite?

1. entre 1 et 5 ans  
 2. entre 5 et 10 ans  
 3. entre 10 et 15 ans  
 4. plus

#### 8. Dans quelle ville vivez vous en France?

### Le logement

9. Habitez vous actuellement:

- 1. foyer
- 2. hôtel
- 3. appartement
- 4. chez la famille
- 5. chez des amis

10. De quoi êtes vous le plus satisfait:

- 1. loyer
- 2. superficie
- 3. étage
- 4. accessibilité (ascenseur...)
- 5. meubles
- 6. propreté
- 7. voisinage
- 8. commodités du quartier (commerces, centre ville,...)
- 9. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

11. Si 'autre', précisez :

12. De quoi êtes vous le moins satisfait:

- 1. loyer
- 2. superficie
- 3. étage
- 4. accessibilité (ascenseur,...)
- 5. meubles
- 6. propreté
- 7. voisinage
- 8. commodités du quartier (commerces...)
- 9. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

13. Si 'autre', précisez :

14. Quel est le montant de votre loyer après déduction de vos allocations?

- 1. moins de 100 euros
- 2. entre 100 et 200 euros
- 3. plus de 200 euros
- 4. pas de loyer

15. Vivez vous seul dans ce logement?

- 1. oui
- 2. non

16. Si 'non', précisez avec qui et combien de personnes:

17. Pensez vous rester dans ce logement?

- 1. oui
- 2. non
- 3. pour le moment oui, mais compte partir

18.Si "non" ou "pour le moment oui, mais compte partir", précisez :

Niveau de vie

19.Comment est votre niveau de vie? vous vous sentez:

- 1. Très à l'aise
- 2. à l'aise
- 3. pauvre

20.Quels sont vos revenus?

- 1. entre 400 et 600 euros
- 2. entre 600 et 800 euros
- 3. entre 800 et 1000 euros
- 4. entre 1000 et 1200 euros
- 5. plus de 1200 euros
- 6. moins de 400 euros

21.Comment avez vous liquidé vos droits à la retraite?

- 1. seul
- 2. avec l'aide d'une association
- 3. avec l'aide d'un écrivain public
- 4. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

22.Si 'autre', précisez :

23.Avez vous rencontré des problèmes particuliers pour la liquidation de vos droits à la retraite?

- 1. oui
- 2. non

24.Si 'oui', précisez :

25.savez vous parler le français

- 1. couramment
- 2. se débrouille
- 3. a des difficultés
- 4. pas du tout

26.savez vous lire le français

- 1. couramment
- 2. se débrouille
- 3. a des difficultés
- 4. pas du tout

27.savez vous écrire le français:

- 1. couramment
- 2. se débrouille
- 3. a des difficultés
- 4. pas du tout



### Les personnes à charge

28. Quelles personnes avez vous à votre charge, ici ou au pays d'origine et à qui vous envoyez de l'argent régulièrement?

- 1. femme ou mari
- 2. parents
- 3. enfants
- 4. autres membres de la famille
- 5. autre

29. Combien envoyez vous en moyenne par mois ou par an en tout?

donner un seul chiffre (moyenne)

### Transmigration

30. Voyagez vous dans votre pays d'origine?

- 1. oui
- 2. rarement
- 3. jamais

31. Si "oui" ou "rarement", précisez :

- 1. moins d'une fois par an
- 2. une fois par an
- 3. une à deux fois par an
- 4. plus

La question n'est pertinente que si allers retours = {oui ; rarement}

32. Quelle est la durée de vos séjours là bas?

- 1. entre quinze jours et un mois
- 2. entre un mois et deux mois
- 3. plus

33. A combien estimez vous la durée annuelle de vos séjours?

- 1. 1 mois
- 2. 2 mois
- 3. 3 mois
- 4. 4 mois
- 5. 5 mois
- 6. 6 mois
- 7. plus
- 8. jamais

34. Avez vous besoin d'être accompagné dans vos démarches de départ (se déplacer, acheter un billet...)

- 1. Oui
- 2. non

35. Si oui, précisez:

La question n'est pertinente que si besoin départs = {Oui}

36. Comptez vous un jour rentrer définitivement dans votre pays d'origine?

- 1. oui
- 2. non
- 3. ne sait pas

37. Où souhaiteriez vous être enterré?

- 1. en France
- 2. au pays d'origine
- 3. peu importe
- 4. ne sait pas

38. Avez vous déjà participé à un projet de développement dans votre pays d'origine?

- 1. oui
- 2. non

39. Si oui, dans quel(s) domaine(s)

- 1. infrastructures
- 2. activités économiques (commerce...)
- 3. adhésion à une association
- 4. de manière personnelle (amener du matériel scolaire...)
- 5. des dons
- 6. autre

La question n'est pertinente que si codéveloppement = {oui}

40. Si non, maintenant que vous êtes à la retraite, voulez vous vous engager dans un projet de développement?

- 1. oui
- 2. non

La question n'est pertinente que si codéveloppement = {non}

#### Santé

41. Etes vous en bonne santé?

- 1. oui
- 2. non
- 3. plus ou moins

42. Combien de fois par an allez vous chez le médecin généraliste?

- 1. moins de 5 fois
- 2. entre 5 et 10 fois
- 3. plus de 10 fois

43. Pour quelles raisons?

44. Combien de fois par an allez vous chez un spécialiste?

- 1. moins de 5 fois
- 2. plus de 5 fois

45. Pour quelles raisons?

#### Activités

46. Maintenant que vous êtes à la retraite, passez vous plus de temps ou autant de temps:

- 1. avec la famille
- 2. avec les amis
- 3. en voyages ou vacances
- 4. à regarder la TV ou lire le journal
- 5. dans la vie associative
- 6. à vous soigner
- 7. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

47. Si 'autre', précisez :

48. A la retraite, vous passez moins de temps ou jamais :

- 1. avec la famille
- 2. avec les amis
- 3. en voyages ou vacances
- 4. à regarder la TV ou lire le journal
- 5. dans la vie associative
- 6. à vous soigner
- 7. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

49. Si 'autre', précisez :

50. Quelles sont vos priorités quotidiennes?

- 1. les rituels religieux ou spirituels
- 2. faire de la bonne cuisine (traditionnelle)
- 3. sortir voir les amis
- 4. faire des promenades
- 5. une aide pour le ménage, la cuisine
- 6. plus de repos
- 7. des gens à qui parler de problèmes administratifs ou psychologiques
- 8. des activités associatives
- 9. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

51. Si 'autre', précisez :

#### Opinion sur la retraite

52. Quels sont pour vous les avantages de la retraite?

- 1. repos
- 2. temps libre
- 3. amis
- 4. famille
- 5. revenu stable
- 6. autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

53. Si 'autre', précisez :

54. Quelles sont vos attentes pour vivre mieux?

- 1. faire le ménage régulièrement
- 2. avoir une cuisine équipée
- 3. avoir une TV
- 4. avoir les chaînes câblées du pays d'origine
- 5. avoir un logement seul
- 6. avoir un logement spacieux
- 7. téléphoner régulièrement
- 8. envoyer des courriers
- 9. manger halal
- 10. de l'aide pour remplir les papiers
- 11. participer à des activités de groupes (sorties...)
- 12. être en contact avec des compatriotes
- 13. être en contact avec des gens différents
- 14. avoir un lave linge
- 15. avoir une climatisation
- 16. avoir de l'aide pour le ménage
- 17. pouvoir faire la prière tranquillement
- 18. autre

classer du plus important au moins important en numérotant les cases

55. Si 'autre', précisez :

56. Seriez vous prêt à payer plus pour avoir ce confort?

- 1. oui
- 2. non

57. Si oui, quelle est votre fourchette?

La question n'est pertinente que si payer plus = {oui}

58. Imaginez que vous avez la possibilité d'entrer dans une résidence où on s'occupe des soins, des repas, du ménage au lieu de votre résidence actuelle; accepteriez vous d'y aller?

- 1. oui
- 2. non
- 3. ne porte aucun intérêt à la question

59. Si "non" ou "ne porte aucun intérêt à la question", pourquoi

La question n'est pertinente que si résidence = {non ; ne porte aucun intérêt à la question}

60. Si oui, aimeriez vous y retrouver des gens originaires de votre pays, ou qui parlent votre langue?

1. oui

2. non

3. peu importe

La question n'est pertinente que si résidence = {oui}

61. Si oui, la mixité (homme/femme) vous dérangerait t elle?

1. oui

2. non

La question n'est pertinente que si résidence = {oui}

62. Que pensez vous des maisons de retraite?

63. Comment définissez vous une maison de retraite?

64. Avez vous des suggestions à faire pour une résidence de retraite idéale?

#### Opinion générale sur les rapports au pays d'origine

65. Qu'est ce qui est comliqué selon vous pour un retraité immigré dans son pays d'origine?

66. Avez vous des suggestions à faire pour améliorer ces conditions aussi bien en France qu'au pays d'origine?

MAIS.... IL EST TRÈS  
BIEN DE LOGEMENT!!  
1 COUVERCLE &  
POIGNÉES ET ÇA VOUS  
TIENT L'ÉTERNITÉ!

